



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1920 VENDREDI 24 JANVIER 2014

Sénat

La loi portant amnistie votée en première lecture



Quelques sénateurs lors des travaux en plénière (Ph. John Bompengo)

Toute personne, auteure, co-auteure ou complice des faits infractionnels commis sur le territoire de la RDC, au cours de la période allant du 1er juillet 2003 au 20 décembre 2013, est éligible à l'amnistie. Ainsi peut-elle se résumer la quintessence de la loi votée hier en première lecture par les sénateurs conformément aux engagements auxquels la RDC a souscrit lors de la signature de la déclaration de Nairobi marquant la fin des négociations avec les rebelles du M23.

Toutefois, les crimes de génocide, crimes contre l'humanité, crimes de guerre, la torture, les traitements cruels, inhumains ou dégradants, les viols et autres violences sexuelles, l'utilisation, la conscription ou l'enrôlement d'enfants ainsi que toutes les violations massives des droits humains ne sont pas couverts par ladite loi. Les personnes reconnues coupables de détournement des deniers publics et de pillage ainsi que les auteurs des infractions à la réglementation du change et de trafic des stupéfiants ne sont pas éligibles à cette présente loi renvoyée à l'Assemblée nationale pour une seconde lecture.

CHAN 2014

La RDC et le Ghana en quarts de finale

Les Léopards retrouveront en quarts de finale de la troisième édition du Chan qui se tient en Afrique du Sud, les Blacks Stars du Ghana. Un match de tous les enjeux pour les deux finalistes de 2009 qui, visiblement, ambitionnent le sacre. Compté parmi les grands favoris du tournoi, le Ghana, faut-il le dire, n'a pas encore donné la pleine mesure de ce qu'il dispose comme atouts malgré le parcours sans faute réalisé en phase de poule. Quant à la RDC, elle s'est adaptée au fil des matchs, à la compétition en montant en puissance sur fond des réglages dictés par les enjeux de la compétition. Entre les deux sélections, c'est une vieille histoire comme en témoigne le sacre des Léopards à la CAN 1968 face aux Blacks Stars à Addis-Abeba en Éthiopie. Le contexte n'étant plus le même, il y a lieu de s'attendre à un match fort disputé.

Page 20

TRAIN DE VIE DE L'ÉTAT

Clément Nkanku dénonce les « dépenses de prestige » du gouvernement



Clément Nkanku Bukasa

Ce député national, qui s'exprimait lundi devant un parterre de journalistes, ne s'explique pas certains engagements pris par le gouvernement au mépris du contexte social précaire dans lequel les Congolais se retrouvent aujourd'hui. Il trouve, en effet, irresponsable « pour un gouvernement qui a beaucoup de peine ne serait-ce que pour faire une mobilisation rationnelle et efficiente des recettes de l'État » de « dépenser des millions de dollars pour s'acheter un avion ».

Au nombre des mesures qu'il juge inopportunes et qui, à ses yeux, contrastent nettement avec la précarité de vie des Congolais, il cite, entre autres, le projet de construction d'un immeuble de onze étages devant abriter les cabinets ministériels, la réfection des installations de la primature et l'entretien du gazon à travers la commune-pilote de la Gombe.

Page 17

PROTECTION DE L'ENFANT

La CLPP/Équateur pour une prise en charge efficiente des enfants de la rue

La Cellule de liaison parlementaire provinciale opérant dans la province de l'Équateur et le Tribunal pour enfant plaident pour la création d'une institution publique agréée à caractère social susceptible d'accueillir non seulement les enfants en conflit avec la loi, mais aussi ceux en situation difficile et vulnérables généralement rejetés par leurs familles et par la société. Dans une déclaration publiée récemment, cette structure prône une prise en charge effective de ces enfants et pour leur protection sur le plan social et judiciaire. La CLPP/Équateur dénonce, par ailleurs, le déferrement continu de la plupart de cette catégorie d'enfants, souvent non accompagnés de leurs parents, devant le juge au mépris des articles 106, 108 et 113 de la loi portant protection de l'enfant.

Page 18

MUSIQUE

Papa Wemba à Paris pour finaliser « Maître d'école »

« Maître d'école » sera sur le marché du disque le 26 février, jour du trente-septième anniversaire du groupe Viva la Musica. On comprend aisément l'engagement de Papa Wemba plus que jamais décidé à tenir cette échéance. Déjà terminé, ce nouvel opus se trouve à l'étape de la réalisation des clips dont celui de la chanson « Rendez-vous » venait d'être lancé tout récemment. L'album comporte huit chansons de style world et treize de style rumba parmi lesquelles « Chasse à l'homme » que le leader de Viva-la-Musica a chanté en duo avec JB Mpiana. Par ailleurs, Papa Wemba poursuit ses productions scéniques en RDC et à l'étranger. Il sera en concert le 31 janvier à Conakry en Guinée, le 7 février au Congo Brazzaville, le 14 février au Salon Congo de Kinshasa-RDC, le 15 février à l'hôtel du Fleuve ainsi que le 21 février à Lubumbashi.

Page 19

ÉDITORIAL

Et maintenant ?

Oui, que va-t-il se passer maintenant que Catherine Samba-Panza a pris officiellement ses fonctions de présidente de la transition en République centrafricaine ? Réussira-t-elle là où ses prédécesseurs, tous ses prédécesseurs, ont échoué les uns après les autres depuis l'accession du pays à l'indépendance il y a un demi-siècle ? Parviendra-t-elle à réconcilier des communautés que l'incurie des plus hauts responsables du pays a fini par dresser les uns contre les autres ?

Disons honnêtement que l'on peut en douter même si l'élection au poste suprême de la République d'une femme connue et admirée pour sa modération, sa sagesse, son sens politique constitue une avancée indéniable. Confrontée à une violence sans frein dans les rues et à un délitement sans fin de la classe politique centrafricaine, Catherine Samba-Panza aura le plus grand mal à restaurer la paix dans son pays. Elle n'y parviendra que si elle réussit à réconcilier ses concitoyens en instaurant un dialogue véritable qui apaise les terribles douleurs provoquées par la violence interconfessionnelle.

Mais pour cela, elle devra bénéficier de l'appui inconditionnel de la communauté des nations qui, seule, a les moyens de maintenir sur place aussi longtemps que nécessaire des forces capables de préserver la paix, qui, seule également, a la capacité d'aider un pays à se reconstruire sur le plan économique et social. Or, sur ce point, hélas, l'expérience a démontré maintes fois dans les dernières décennies que la réalité concrétise rarement les nobles promesses faites dans les enceintes internationales.

Alors qu'elle prend officiellement ses fonctions, la présidente de la transition en Centrafrique doit se convaincre que son salut et celui de son pays viendront en réalité de l'appui que leur apportera la communauté africaine elle-même. Si elle parvient à fédérer durablement autour d'elle les gouvernements des pays qui entourent la Centrafrique, elle aura une chance réelle de relever le défi apparemment fou qu'elle s'est lancé à elle-même. Puisse-t-elle y parvenir !

Il est clair, dans ce contexte, que Catherine Samba-Panza peut compter sur le Congo pour l'accompagner tout au long de ce chemin de croix.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

L'URC tient son premier congrès

Après avoir quitté l'Union pour la démocratie et la République (UDR-Mwinda), les dissidents de cette formation politique avaient créé l'Union pour la restauration du Congo (URC), dont le principal animateur est Dominique Basseyla. Ouvert le 23 janvier à Brazzaville, le congrès national de ce parti s'achève aujourd'hui.

Durant deux jours, les congressistes ont examiné les statuts et le règlement intérieur. Sont aussi attendues les instances dirigeantes du parti. « Ce congrès est manifestement la traduction de la vitalité de notre jeune formation poli-

permettre de tirer l'essentiel de ses ressources financières de la terre, de ses eaux et de ses forêts. Pour mener le combat de la restauration des valeurs de la société congolaise et œuvrer pour une social-démocratie, Dominique Basseyla a profité de l'occasion pour lancer un appel aux Congolais de se rallier à cette cause pour que l'unité nationale soit confortée. Comptant 2.825 adhérents après 85 jours d'existence, ce parti envisage la poursuite de cette opération de structuration, en l'intensifiant dans les districts et les villages.

produit inadapté à nos mœurs. Cette forme de démocratie est en fait un suicide collectif », a affirmé le principal fondateur de l'URC.

En outre, l'URC se propose d'être à l'avant-garde des idées tendant à restaurer l'éducation et la santé. Ce parti politique demande que des stratégies soient mises en œuvre pour que tous les départements soient dotés d'écoles modernes pourvues d'enseignants qualifiés, et pour réhabiliter les dispensaires et les hôpitaux de base existants. Toujours sur le plan socio-culturel, l'URC demande aux gouvernants d'accroître le secteur de



tique dont la visibilité se caractérise par le fort engouement qu'elle suscite dans les douze départements du Congo. L'URC se donne comme ambition de participer, avec les forces vives animées d'un réel souci de l'intérêt national, à la gestion des affaires du pays, mais aussi de réhabiliter le Congo dans tous ses fondements économiques, socioculturels et politiques », a déclaré son fondateur, Dominique Basseyla.

Cependant, l'URC se fixe pour mission de placer le Congo parmi les nations exportatrices de produits agricoles et de lui

L'URC demande la tenue d'une concertation politique sur la démocratie avant 2016

Critiquant le système démocratique actuel, se réduisant à l'élection d'une majorité, cette formation politique envisage de proposer un modèle démocratique nouveau aux Congolais. « Le multipartisme a conduit le Congo à des violences politiques. La démocratie adoptée par les pays africains n'est qu'un produit d'exportation consacrant des principes qualifiés d'universels mais qui en réalité ne sont que l'expression des mœurs occidentales. C'est donc un

l'habitat, de mettre en place une politique de réforme foncière et agraire, et de relancer la production du café, du cacao, du riz, de l'arachide et du palmier à huile. Le parti encourage ainsi le gouvernement à poursuivre ses efforts pour la revalorisation des salaires des fonctionnaires.

Enfin, au regard de la politique de la municipalisation accélérée, cette formation politique recommande d'instituer une politique de développement accéléré du Congo, s'appliquant à chaque secteur sous forme de programme triennal.

Josiane Mambou Loukoula

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Romonique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Coordonnateur : Jules Tambwe Itagali

Politique : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa
Société : Lucien Dianzenza
Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mparma

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris
Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Adhwas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émile Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)
38 rue Vaneau 75007 Paris
Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

AFFAIRES FONCIÈRES

Aménager les terres, un axe prioritaire en 2014

La mise en œuvre du programme d'aménagement des terrains préalable à leur occupation est l'un des quatre axes prioritaires de 2014. Le ministre des Affaires foncières et du Domaine public, Pierre Mabiala, l'a annoncé le 21 janvier à Brazzaville, lors de la cérémonie des vœux avec ses collaborateurs.

En dehors de l'aménagement des terrains, le ministère s'emploiera également à la préservation et à la reconstitution du domaine de l'État, à la constitution des réserves foncières de l'État ainsi qu'à la sécurisation des autoroutes et routes départementales. L'aménagement des terrains rend aujourd'hui l'anticipation foncière indispensable. Plusieurs outils

ou non de prérogatives de puissance publique, afin d'anticiper des actions ou opérations d'aménagement.

Les réserves foncières aident à réaliser des opérations d'aménagement, telles que la restauration immobilière, les lotissements, les permis de construire groupés, les remembrements et groupements de parcelles, des actions d'aménagement, comme par exemple une action de développement social des quartiers, une action d'accompagnement de la politique du logement comme les opérations de résorption de l'habitat insalubre. Selon le ministre Pierre Mabiala : « L'aménagement préalable des terrains, est le moyen technique par lequel le gouvernement s'em-

l'assiette fiable de la fiscalité foncière. »

L'État acquiert des espaces

Pour l'heure, l'État a acquis 80 hectares de terrain aux villages Lifoula, Ignié et dans la ville de Djambala, mis à la disposition de l'Agence foncière pour l'aménagement des terrains pour servir de base à l'ingénierie foncière. Deux milliards d'investissements sont ainsi alloués aux établissements publics fonciers pour une phase expérimentale. « Ce grand défi à relever en 2014 permettra de mettre à la disposition des populations les premiers terrains à usage d'habitation, aménagés conformément aux normes d'occupation foncière », a expliqué le ministre.

La préservation et la reconstitution des biens du domaine de l'État font également partie de la feuille de route 2014 du ministère des Affaires foncières et du Domaine public. Les domaines nationaux, héritiers des anciens domaines de la colonisation, sont inaliénables et imprescriptibles depuis des années et sont un patrimoine naturel et culturel majeur, autant que l'un des attributs traditionnels de l'État.

Interdiction de vente des terrains à l'état naturel

La constitution des réserves fon-



Un site en phase d'aménagement

cières de l'État est essentielle pour l'investissement public aussi bien que privé, et favorise le cadre d'exécution du plan national de développement. « Nous procéderons à la notification des occupants sans titre, ni droit du domaine de l'État, à l'effet d'obtenir de ces derniers, des déguerpissements amiables des biens irrégulièrement occupés, dans un délai qui leur sera signifié », a précisé Pierre Mabiala. En outre, la délimitation des zones d'érosion avec définition de programmes d'action et les prescriptions éventuelles des plans de prévention des risques naturels prévisibles, est au cœur de l'action de ce ministère. À ce sujet, le ministre Pierre Mabiala s'est exprimé avec un ton sévère : « Cet instant solen-

nel est pour moi une occasion de réitérer l'interdiction faite aux propriétaires terriens de vendre, à l'état naturel, les terrains à usage d'habitation, causes d'inondations et de ravinements de terrains, véritable casse-tête pour le gouvernement qui a du mal à voir des citoyens acheteurs être abusés. »

En 2013, le ministère des Affaires foncières et du Domaine public a procédé à diverses actions, notamment : l'installation de six circonscriptions foncières ; l'organisation de la Journée nationale du foncier ; et la constitution de plus de 1.000 hectares de terrains au bénéfice de l'État, qui serviront à l'expérimentation de l'aménagement foncier.

Fortuné Ibara

« L'aménagement préalable des terrains, est le moyen technique par lequel le gouvernement s'emploie à offrir des espaces de terre viabilisés et sécurisés aux populations, en vue de sanctionner les comportements d'occupation anarchique des terrains, d'éradiquer le phénomène d'érosion, de glissement de terrains, de superposition des titres de propriété, mais également, en vue de constituer l'assiette fiable de la fiscalité foncière. »

sont à la disposition du ministère des Affaires foncières pour permettre de constituer des réserves foncières et ainsi, maîtriser les projets d'urbanisation. La constitution d'une réserve foncière correspond à l'acquisition progressive de terrains ou de bâtiments, dans l'intérêt général, au moyen

ploie à offrir des espaces de terre viabilisés et sécurisés aux populations, en vue de sanctionner les comportements d'occupation anarchique des terrains, d'éradiquer le phénomène d'érosion, de glissement de terrains, de superposition des titres de propriété, mais également, en vue de constituer

DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES

Plus de six milliards FCFA pour l'exercice 2014

« C'est un budget composite de trois projets : neuf cents millions pour le Proder Sud qui se clôture en juin ; plus d'un milliard pour les activités du Proder 3 qui se termine en 2015. L'acquisition de la logistique nécessaire pour le démarrage effectif du Padef nécessite quant à lui un budget de trois milliards FCFA », a indiqué le coordonnateur national du Programme d'appui au développement des filières agricoles (Padef), Aurélien Évariste Babingui.

Ce plan d'action a été approuvé par le comité de pilotage du Padef à l'issue d'une réunion organisée par le ministère de l'Agriculture, en partenariat avec le Fonds international pour le développement de l'agriculture. Les travaux de finition du Projet de développement rural (Proder) Sud concernent, entre autres, la réhabilitation de 12 km de pistes rurales, de 25 puits et de 3 sources d'eau. La finalisation de trois bâtiments à Loyo, Mouzanga-Zakété et Mossendjo, est également envisagée. Sur les 69 activités retenues l'année dernière, 56% ont été réalisées entièrement, 22% en partie et 22% n'ont pas été réalisées, soit une marge probable de réalisation de 78%. L'installation de 20 hectares de parcs à bois, dont 15 hectares seront consacrés à la production de boutures de manioc saines, entre dans le cadre des activités qui seront menées au niveau du Proder 3 cette année.

Notons que dans l'optique d'apporter une assistance aux cultivateurs, ce projet prévoit de produire et de distribuer, outre des boutures de manioc saines, huit tonnes de haricots, quatre de maïs et quatre d'arachides. En effet, sur 53 activités prévues, 38 % ont été exécutées, 19 % en partie et 43 % ne sont pas encore réalisées. Par ailleurs, concernant le Padef, dont les activités ont été lancées en septembre dernier à Owondo, un certain nombre d'activités ont été déroulées. Il s'agit, entre autres, de l'installation de l'unité nationale de gestion et les formations des agents. « Il ne reste plus qu'à acquérir, cette année, la logistique nécessaire pour le démarrage réel des activités », a souligné Aurélien Évariste Babingui.

La lenteur dans le traitement des dossiers, le manque du personnel, l'enclavement du département du Pool sont les principales difficultés rencontrées sur le terrain.

Lopelle Mboussa Gassia

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le Projet de couverture nationale affiche des performances louables pour l'avenir

Du 21 au 22 janvier, une délégation de la presse nationale a effectué une mission d'information auprès du Groupement Néoventech-Aztelco, l'ingénieur conseil chargé du contrôle et du suivi des contrats d'Alcatel et de Huawei.

Les journalistes ont visité la station terminale de Matombi, située à 18km de Pointe-Noire. Elle est déjà opérationnelle et qualifiée depuis le mois de mai par le WACS (Consortium qui regroupe des États et entreprises dont Congo Télécom). La station est le point d'entrée et de sortie internationale.

Au cours de la mission, la délégation a été édifiée sur la procédure de connexion de cette station avec le réseau existant de Congo Télécom, entre Pointe-Noire et Dolisie. La presse a eu droit à une visite de terrain sous la supervision de Pascal Cordier, directeur des projets du groupement Néoventech-Aztelco. Il a jugé le bilan d'étape « encourageant ». L'essentiel des actions du réseau national va donc progresser pour permettre de raccorder toutes les localités du pays au réseau international. « Ainsi, chaque localité traversée bénéficiera d'un accès Internet à haut débit pour ses habitants », note par ailleurs Pascal Cordier, précisant notamment qu'à Pointe-Noire, il existe deux sites. Le premier, sur lequel on a toutes les technologies de desserte d'abonnés. Il

s'agit des technologies traditionnelles par les câbles téléphoniques à haut débit ; par des câbles à fibre optique et à l'aide de pylônes. Contrairement à Pointe-Noire où la délégation a assisté à plusieurs démonstrations, à Dolisie le réseau n'est pas encore terminé. S'agissant

de la couverture nationale en cours de déploiement, le projet a défini deux services opérationnels. « Actuellement nous sommes en train de faire le tronçon Brazzaville-Oyo-Owando avec des bretelles à Djambala et Boundji. Oyo est le troisième point nodal de notre réseau. Des essais ont démarré et les choses se passent très bien », a notamment déclaré Akouala, l'administrateur général de Congo Télécom. Et d'ajouter : « Aujourd'hui pour la première phase du projet qui consistait à mettre en place des centraux téléphoniques, nous en avons mis déjà trois : à Brazzaville, à Pointe-Noire et

à Oyo. Ces centraux ont l'avantage de gérer, pour celui de Pointe-Noire, la partie sud du pays ; celui de Brazzaville gère la partie centre et celui d'Oyo la partie nord. »

Sur la première phase, la fibre a été installée sur les poteaux électriques d'Imboulou et de Moukoukoulou, et



Salle des équipements

de la couverture nationale en cours de déploiement, le projet a défini deux services opérationnels.

« Actuellement nous sommes en train de faire le tronçon Brazzaville-Oyo-Owando avec des bretelles à Djambala et Boundji. Oyo est le troisième point nodal de notre réseau. Des essais ont démarré et les choses se passent très bien », a notamment déclaré Akouala, l'administrateur général de Congo Télécom. Et d'ajouter : « Aujourd'hui pour la première phase du projet qui consistait à mettre en place des centraux téléphoniques, nous en avons mis déjà trois : à Brazzaville, à Pointe-Noire et

en deuxième phase, la fibre souterraine va partir de Ouesso pour se connecter à Owando. À noter qu'en termes d'exécution, le pourcentage, pour la première phase, est de 90%. Les 10% restants représentent la connexion du dernier kilomètre. Suivra la deuxième phase du projet pour interconnecter les chefs-lieux des départements. À ce niveau, le travail est en train de se faire, tout comme la connexion d'Owando à Ouesso.

Pour rappel, Alcatel s'occupe du réseau national et Huawei des abonnés dans chaque localité.

Guillaume Ondzé



AVIS DE RECRUTEMENT DE DEUX ADMINISTRATEURS INDEPENDANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BANQUE CONGOLAISE DE L'HABITAT (BCH)

I. PRESENTATION DE LA BCH

La Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) est un établissement bancaire constitué sous forme de société anonyme avec Conseil d'Administration au capital social de FCFA 10.000.000.000.

Son Conseil d'Administration est composé des Administrateurs représentant les actionnaires suivants :

- L'Etat Congolais ;
- L'Etat Tunisien ;
- La Banque de l'Habitat de Tunisie ;
- La Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC) ;
- Le Port Autonome de Pointe-Noire (PAPN).

II. OBJET DE LA CONSULTATION

Conformément au Règlement N° 04/08/CEMAC/UMAC/COBAC relatif au Gouvernement d'Entreprise dans les Etablissements de Crédit de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale, portant renforcement des règles de bonne gouvernance dans les établissements de crédit, le Conseil d'Administration des établissements de Crédit doit comporter des membres indépendants.

Conformément aux délibérations de son Conseil d'Administration, la BCH se propose de faire appel à candidatures pour le recrutement de deux (02) Administrateurs Indépendants devant siéger dans son Conseil d'Administration.

III. MANDAT DES ADMINISTRATEURS INDEPENDANTS

Le mandat des Administrateurs indépendants est d'une durée six (06) ans renouvelable une (01) fois.

En plus de leur présence active aux réunions du Conseil d'Administration, les Administrateurs indépendants sont appelés à présider, selon leur expérience et leur spécialisation, l'un des comités suivants :

- le Comité Exécutif des Risques ;
- le Comité Permanent d'Audit Interne.

Le mandat des Administrateurs Indépendants, ainsi que celui des Administrateurs représentant les actionnaires n'est pas rémunéré.

Cependant, ils bénéficieront des jetons de présence au titre de leur participation aux réunions du Conseil d'Administration, et des indemnités compensatrice au titre de leur participation aux réunions des comités spécialisés du Conseil d'Administration, et dont les montants sont fixés par l'Assemblée Générale.

IV. CONDITIONS D'ELIGIBILITE

Les Administrateurs indépendants recherchés doivent :

- obligatoirement être de personnes physiques ;

-disposer d'une expérience pratique d'au moins dix (10) ans dans le domaine bancaire, particulièrement en matière de gestion des risques et de l'audit interne ;

-Etre titulaire d'un diplôme universitaire supérieur dans des spécialités en relation avec la finance ou la comptabilité ou les sciences économiques ou les sciences de gestion ou juridique (Maîtrise ou équivalent, au minimum).

Ils ne doivent pas être parmi les cas suivants :

-Les personnes assumant de hautes fonctions politiques, électives ou assimilées, de nature à compromettre l'exercice de la liberté de jugement ou à conférer en droit ou en fait une immunité de juridiction ;

-être clients, fournisseurs de la BCH ou ne doivent pas être liés directement ou indirectement à l'une de ces personnes ;

-avoir de lien familial avec un mandataire social de la Banque ou avec un administrateur de cette dernière ;

-avoir été auditeurs de la Banque au cours des cinq (05) dernières années.

V. CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comporter les documents ci-après :

-une demande de candidature au nom de Monsieur le Président du Conseil d'Administration de la BCH ;

-une lettre de motivation présentant le candidat, les motifs de sa candidature, son profil ;

-le curriculum vitae du candidat ;

-une copie de la carte d'identité nationale ou du passeport ;

-un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois ;

Les candidats s'engagent à remettre à la BCH tout document qu'elle juge indispensable pour l'appréciation des dossiers de candidature.

Le dossier de candidature doit parvenir au siège de la BCH à l'adresse suivante :

BANQUE CONGOLAISE DE L'HABITAT
Avenue Amilcar Cabral
Boîte postale 987 - Brazzaville
Téléphone : +242 2281 25 88
Fax : +242 2281 33 56

L'enveloppe extérieure, libellée au nom de Monsieur le Président du Conseil d'Administration de la BCH, doit porter la mention apparente suivante :

A ne pas ouvrir
Désignation de deux Administrateurs Indépendants au Conseil d'Administration de la BCH

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 15 février 2014 à 12 heures

Idées-forces sujet en débat

Anecdotes, petites phrases, cris du cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

□ « Je suis un pur produit de l'intégration sous-régionale, puisque j'appartiens à trois pays en fait, même si je n'ai qu'une seule nationalité. Ce brassage culturel m'enrichit, me permet d'avoir une ouverture d'esprit et m'interdit toute xénophobie. »

Catherine Samba-Panza, président de transition de la Centrafrique, le 21 janvier sur Rfi.

□ « Le fossé persistant entre les revenus des citoyens les plus riches et ceux des plus pauvres est considéré comme le risque susceptible de provoquer les dégâts les plus graves dans le monde au cours de la prochaine décennie. »

Extrait du rapport du Forum sur les risques mondiaux, publié à l'occasion de la tenue du sommet de Davos 2014

3- « Tout pouvoir n'est pouvoir que par ses capacités de métamorphoser. »

Achille Mbembe, intellectuel camerounais, Terr Africa N° 10 du 23 novembre 2014.

□ « Les marchés financiers se comportent comme des toxicomanes de longue date : tout rappel du fait que le toxicomane peut ne pas recevoir sa nouvelle dose le rend hystérique. C'est pareil avec les États-Unis pour l'impression de dollar, qui est leur drogue. Un toxicomane peut-il vivre une vie longue et heureuse? La réponse à cette question aide à comprendre ce qui attend les États-Unis ces prochaines années. »

Alexandre Aïvazov, économiste, expert indépendant, spécialiste des cycles économiques, entretien avec Rianovosti, le 16 juillet 2013

□ « Une gouvernance et un système social trop complexes génèrent à la fois de l'exclusion sociale (...) et des dépenses inutiles ou redondantes. »

François Chérèque et Simon Vanacker, membres de l'Inspection générale de l'action sociale (Igas), dans un rapport remis le 23 janvier au Premier ministre français Jean-Marc Ayrault

LOI DE FINANCE 2014

Des augmentations de salaire pour les secteurs public et privé

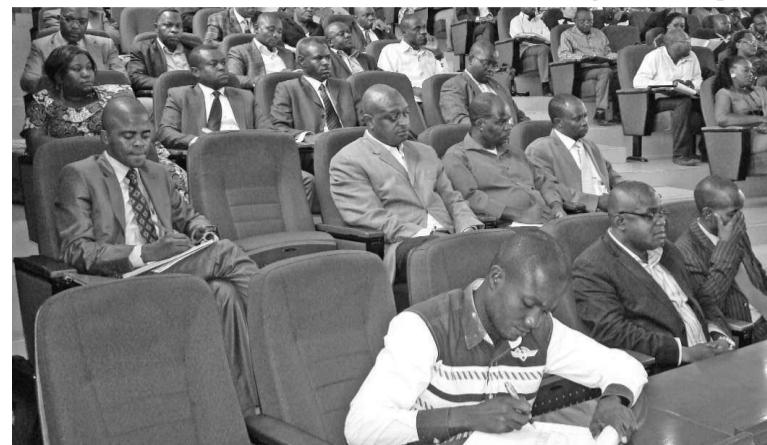
Au nombre des nouvelles dispositions contenues dans la loi de Finance 2014, figure l'aménagement du taux de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP). Ce réajustement a un effet positif sur les salaires des fonctionnaires de l'État et des travailleurs du secteur privé.

« La baisse des taux d'imposition a pour conséquence, l'augmentation des salaires des agents tant du secteur privé que du public qui appartiennent aux tranches de revenus suivantes : 200 à 464.000, 800.000 à 1 million, et 2,5 à 3 millions », a déclaré le directeur général des Impôts et des domaines, Antoine Ngakosso, lors de son échange, le 23 janvier, avec les contribuables imposés au régime du réel. L'échange qui s'inscrit dans le cadre de la campagne de vulgarisation des dispositions contenues dans la nouvelle Loi de Finance a permis aux autorités fiscales d'expliquer que, pour les revenus de la première catégorie, la baisse du taux d'imposition est passée de 10 à 1% ; la deuxième de 25 à 10% ; et la dernière de 40 à 25%. Toutes ces dispositions devront concourir à l'incitation des Congolais au travail.

Parallèlement, la Loi de Finance 2014 édicte aussi des mesures devant permettre d'attirer des investissements tant intérieurs qu'étrangers. Ces mesures concourent au développement de l'industrie. S'agissant du premier aspect évoqué, cette loi énonce la baisse du taux de l'impôt sur le bénéfice des sociétés (IS) de 33 à 30%. Ainsi, les nouvelles en-

treprises, lors de la première année, ne paieront pas la patente dont le calcul est devenu simple parce qu'elle est désormais assise sur le chiffre d'affaire annuel. De

tions fiscales. « ... une loi sans texte d'application est inapplicable... en rédigeant des instructions d'application... il s'agit pour l'administration fiscale d'expli-



Les contribuables, crédit photo Adiac

même qu'il est prévu le regroupement des échéances mensuelles de déclarations et de paiements des impôts entre le 10 et le 20 de chaque mois. L'une des mesures porte sur la création du régime fiscal de zone franche de santé.

Des mesures pour booster le sport Parmi les innovations, en parlant de sport, le gouvernement veut encourager les entreprises à sponsoriser les activités sportives, qui selon certains observateurs, se trouvent en perte de vitesse. À cet effet, la nouvelle loi leur donne cette opportunité en déduisant de la base imposable 0,5% de leur chiffre d'affaire annuel.

Par ailleurs, toutes ces nouvelles dispositions fiscales sont réparties entre trois instructions d'application : la patente, la taxe d'occupation des locaux et d'autres disposi-

ter les modalités pratiques d'application..., mais aussi de mettre à disposition des contribuables les supports pédagogiques devant leur faciliter la compréhension... pour éviter les interprétations erronées, sources de contentieux fiscaux », en a déduit Antoine Ngakosso.

Selon la direction des Impôts et des domaines, ces nouvelles dispositions visent à faire du système fiscal congolais, un système fiscal simple, transparent, flexible, neutre, efficace et équitable. Pour rappel, au-delà de ces objectifs, il s'agit de réduire la pression fiscale, d'élargir l'assiette fiscale et de maximiser les recettes fiscales afin d'attirer les investissements tant intérieurs qu'étrangers ; et augmenter les recettes fiscales.

Nancy France Loutoumba

Le royaume de M'Baya institue son conseil royal

Au terme d'une rencontre tenue le 22 décembre 2013, sous l'autorité du Ngabom, Antouo Léandre, le royaume de M'Baya a mis en place son conseil composé ainsi qu'il suit :

- 1-Président, Ngaàmpourou, village Etoro
- 2-Vice-président, Mfum Onsio, village Ossio
- 3-Secrétaire général, Ngaàmbio, village Massali
- 4-Secrétaire général adjoint, Mfum Mbakouo, village Opfoünr (Gamboma)
- 5-Trésorier général, Mfum à Nkan, village Nkan
- 6-Trésorier général adjoint, Ngaàmbio, village Ambala
- 7-Chargé de l'Économie, Mfum a- Yiah, village Yaba
- 8-Chargé de l'Économie adjoint, Mfum Enkouélé, village Enkouélé
- 9-Chargé du Matériel, Ngaàmpourou a- Moui, village Tsampoko
- 10- Chargé du Matériel adjoint, Mfum Ongala, village Ngobana
- 11-Chargé de l'Information, Ngaàmbouè Wou Essoun
- 12-Chargé de l'information adjoint, Nguèinlinr a-Bè, village Entaar

Membres :

- 13-Ngantàh a-Mbè
- 14-Ngaàngouër, village Obaba
- 15-Ngaàki, village Ebouh

Le conseil se réunira en temps opportun pour concevoir un programme de travail destiné à la promotion des activités du royaume.

Pour le conseil royal

Le secrétaire général

Ngaàmbio w'ansal, né Angat Bernard Célestin

BONNE ANNÉE - 2014

**POUR VOS CADEAUX
EN PEINTURE, SCULPTURE,
CÉRAMIQUE ET VASES MURAUX :
UNE SEULE ADRESSE :
LE MUSÉE GALÉRIE
DU BASSIN DU CONGO**

**LE MUSÉE DU BASSIN DU CONGO
SIS DANS L'ENCEINTE
DES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE**

PROGRAMME MBOTE

Mboté !
Vous faites partie des privilégiés.

*Offre soumise à conditions

Triplez
vos miles
& **bénéficiez**
de nombreux avantages*

Offre
valable
Du 06 Janvier
au 31 mars
2014

MBOTE! Vos privilèges prennent de l'envol

À chaque voyage avec **ECAir**, triplez automatiquement vos miles et vos voyages, évoluez plus rapidement en catégorie et bénéficiez encore plus, des avantages et remises auprès de nos nombreux partenaires.

Il vous suffit de souscrire ou d'être déjà membre du Programme de Fidélité d'**ECAir**.



BRAZZAVILLE

Finalisation des travaux du marché moderne de Bacongo

Le maire de la ville capitale, Hugues Nguélonché, a visité le 23 janvier, le chantier du premier module du marché moderne de Bacongo, en voie de finalisation.

La construction du marché moderne de Bacongo, complexe commercial dans le deuxième arrondissement de Brazzaville, est un projet spécifique qui succède à la construction des marchés modernes Maman Mboulé et Kombo.

Le bâtiment à un étage, soit R+1, est très imposant. Il compte plus de 2.100 étals en béton et sa superficie est estimée à 4.900 m². Au rez-de-chaussée, les travaux répondent largement à la demande des populations. Le marché de Bacongo logera des chambres froides, des boutiques, des services de micro-finance, des latrines publiques et un parking. Un bâtiment abritera des services administratifs et un système de sécurité.

La réception du premier module opérationnel est prévue pour le



mois de mai 2014. En revanche, les travaux du deuxième module débuteront dès juillet 2014, sauf changement de calendrier. « Nous travaillons de telle sorte que tous les

vendeurs officiellement enregistrés soit logés. Nous pourrions au mieux, entamer les travaux du deuxième module en juillet prochain », a indiqué Serge Ngouala, directeur des marchés et halles de Brazzaville. La finalisation des deux modules du marché moderne de Bacongo participe à l'embellissement de la

ville. Ce marché va d'un côté, améliorer les conditions d'hygiène alimentaire dans ce quartier et de l'autre, renforcer les conditions d'éclosion du secteur commercial informel en général et de la vente à l'étal en particulier. Les initiatives des autorités municipales et gouvernementales pour la modernisation des marchés, à l'instar des marchés modernes Maman Mboulé et Kombo et celui de Bacongo, représentent un élément de performance dans le cadre de la lutte contre l'oisiveté, et sont favorables au développement économique et à la promotion des économies à l'échelle à Brazzaville.

Le maire Hugues Nguélonché a également visité les immeubles sociaux de la mairie de Brazzaville, situés sur les allées du Chaillu, dans le centre-ville de Brazzaville, car ils font actuellement peau neuve (peinture, baies vitrées, électrification et conduits d'eau).

Fortuné Ibara

ASSAINISSEMENT

La Faculté des lettres reçoit un lot de matériels aratoires

Dans le cadre de l'assainissement du milieu scolaire et universitaire, l'association Congo-Brazzaville Fulbright Alumni Association (CBFAA) a procédé, le 23 janvier, à la remise d'un lot de matériel aratoire à la Faculté des Lettres et des Sciences humaines de l'université brazzavilloise.

Le matériel remis, composé de bacs, brouettes et autres objets, servira à encourager les étudiants à s'approprier la protection de l'environnement en mettant les déchets et emballages dans les bacs plutôt que de les jeter par terre. « Nous encourageons nos amis étudiants à procéder aux opérations de salubrité chaque week-end », a déclaré le président de cette association, Bovid Atouta, qui a par ailleurs rappelé à ces derniers, que des compétitions inter-facultés seront organisées en vue de déceler l'établissement le plus propre de l'Université Marien-Ngouabi.

Pour sa part, la conseillère de l'ambassade des États-Unis au Congo, Vanessa Nicole Rozier, s'exprimant sur l'importance de la protection de l'environnement en milieu universitaire, a souhaité voir ce haut lieu d'acquisition des connaissances être aussi propre que les universités américaines. « Vous êtes les artisans et les bénéficiaires de ce projet qui va garder votre université propre », a-t-elle fait savoir.

Réceptionnant le matériel aratoire, le doyen de la Faculté des Lettres et des Sciences humaines, Dieudonné Tsokini, a exprimé sa gratitude à l'endroit de l'association pour ce geste qui, a-t-il souligné, renforcera le potentiel d'intervention en matière de salubrité à cette faculté. Enfin, il a remercié l'ONG pour cette initiative somme toute salutaire et insisté l'honneur fait à son établissement. Et d'affirmer devant les donateurs, la bonne utilisation qui sera faite de ce matériel.

Jean-Jacques Koubemba

ÉLECTRICITÉ

150 millions de dollars pour redynamiser le secteur

Pour permettre à la Société nationale d'électricité (SNE) d'améliorer ses performances en matière d'infrastructures et de formation du personnel, la Banque mondiale (BM) a revu son financement à la hausse. Il est passé de 75 millions à environ 150 millions de dollars.

Le directeur des Opérations de la BM pour les deux Congo, Eustache Ouayoro, a donné cette in-

« Le projet, en collaboration avec les efforts qui ont déjà été mis en œuvre par le gouvernement en faisant venir EDF, offre toute les opportunités pour faire la différence. Il s'agit en fait d'appuyer le renforcement des infrastructures et le renforcement des capacités », a-t-il poursuivi.

Selon Eustache Ouayoro, il ne faut pas faire partir le personnel de la SNE, ni combattre la société

faiblira pas parce que nous voulons que cette année soit placée sous le signe de l'accélération des résultats », a déclaré Henri Ossébi. Remerciant la BM pour son apport, le directeur général de la SNE, Jean-Louis Kanoha, a souligné que le partenariat entre les deux parties permettra à sa direction de stabiliser le réseau et d'améliorer la qualité du service, notamment au niveau de la distribution. « Ensemble, nous nous sommes engagés afin que les objectifs soient atteints », a-t-il souligné. Rappelons par ailleurs que la décision prise par la BM, institution bancaire internationale, fait suite à la réunion technique qu'elle a eue hier avec le directoire de la société d'électricité, qui a entraîné la visite de quelques structures techniques de l'entreprise. Les sites visités ont été, entre autres, le poste B installé dans la direction de la SNE. Ce poste qui alimente le centre-ville de Brazzaville, avait été victime d'un incendie le 1er octobre dernier, paralysant pendant des semaines tout ce secteur stratégique. Ont été ensuite visités, les deux postes de transformateurs à Ouenzé et à Mougali. La banque a ainsi pu évaluer la nature du financement à allouer. Ce projet s'exécutera dans le cadre du Programme eau, électricité et développement urbain (PEEDU), dont l'accord avec l'État congolais avait été signé il y a quelques années.

Lopelle Mboussa Gassia



Le ministre de l'Énergie lors de la réunion avec la BM. (crédit photo adiac)

formation le 23 janvier à Brazzaville, lors d'une réunion de restitution qu'il a eue avec le ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique, Henri Ossébi. « De nombreux diagnostics ont été faits et de nombreuses études réalisées, le temps est venu de passer à la réalisation. On connaît les performances de la SNE ainsi que la situation de l'électricité dans ce pays. Il faut l'améliorer », a déclaré le directeur des Opérations de la BM.

EDF, il est plutôt question de faire en sorte qu'il y ait des branches particuliers avec des coûts abordables pour les populations les plus démunies.

Le ministre de tutelle a pour sa part rassuré sur la nature des relations des deux partenaires EDF et BM. Il entend travailler en vue de la synergie pour que chacun des partenaires, selon le contrat, améliore la situation de l'électricité au Congo. « Le leadership ne

Communiqué de presse

Monsieur Martial Mathieu KANI, Président du Congrès Congolais pour la Démocratie et le Progrès (C.C.D.P), a le plaisir d'informer les membres et sympathisants dudit parti, de la reconnaissance officielle du C.C.D.P, acté par le récépissé n°004/MID/SGAT/DER/SR du 24 décembre 2013. Ce récépissé a été publié au journal officiel n°002 du jeudi 09 janvier 2014.

Par ailleurs, le Président du C.C.D.P demande à l'ensemble des militants et sympathisants de se mobiliser en vue de la cérémonie de sortie officielle dont la date leur sera communiquée ultérieurement.

Fait à Brazzaville, le 23 janvier 2013

Le Président

Martial Mathieu KANI

Programme des obsèques de Maman Alexandrine Ndoulou Mouadzamoukena « Coco Alex »

Les familles Banongo et Bowao, les enfants Henri Itoua, les mamans Jeanine Makosso et Brigitte Makosso ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de maman Maman Alexandrine Ndoulou Mouadzamoukena « Coco Alex », décès survenu le lundi 13 janvier 2014 au C.H.U de Brazzaville des suites d'une courte maladie. La veillée mortuaire se tient au N° 71 de la rue Sibiti à Mougali. Programme des obsèques samedi 25 janvier 2014 se présente comme suit :



-8h : levée du corps à la morgue du C.H.U de Brazzaville suivi du recueillement au domicile familial au N° 71 de la rue Sibiti à Mougali.

-11h30 : messe de requiem à l'Eglise Saint Esprit de Mougali

-13h 30 : départ pour le cimetière du Centre Ville

-16h : retour et fin de la cérémonie

IN MEMORIAM

Les années passent, mais les souvenirs restent. Cela fait quatre ans, le 26 janvier 2010, que notre père, mari, frère et ami, Clotaire Okoumou, (de Clo, Président Tac Tac) a été rappelé à Dieu.

En ce triste et douloureux anniversaire, une messe d'action de grâce en sa mémoire sera célébrée ce dimanche 26 janvier 2014 à 6h, à la paroisse Sainte Marie de Ouenzé, Mama Elombé.

La famille Okoumou invite parents, amis et connaissances à avoir une pensée pieuse pour lui et à bien vouloir s'associer à elle pour cette célébration eucharistique.



AVIS SPECIFIQUE DE PASSATION DE MARCHE AVIS DE PRE-QUALIFICATION

République du Congo
Projet Campus UCAC/ICAM (Ex IST-AC)
Site de Notre-Dame à Pointe-Noire
Le Projet Campus UCAC/ICAM - Site de Notre Dame comprend la construction de deux bâtiments R+5 et R+4, la réhabilitation d'un bâtiment R+1 en R+2, la construction de locaux annexes et la réalisation de la VRD.
Convention de crédit N°1371 01 Z

L'ICAM-AC, INSTITUT CATHOLIQUE DES ARTS ET METIERS EN AFRIQUE CENTRALE, Maître d'Ouvrage, lance son projet de construction d'un campus pour l'Institut UCAC/ICAM, Ex IST-AC, sur le site de Notre-Dame à Pointe Noire. Le marché de ce projet, financé pour partie sur fonds propres et pour partie par un prêt auprès de l'Agence Française de Développement, comporte deux lots : un lot Gros Œuvre / Second Œuvre / Voirie et Réseaux Divers et un lot Technique (courant fort / courant faible). Les candidatures peuvent être soumises en vue de la pré-qualification, soit pour l'ensemble des lots proposés, soit pour l'un des deux lots.

Le Maître d'Ouvrage entend pré-qualifier des entrepreneurs et/ou des sociétés pour la construction d'un bâtiment résidence R+5, d'un bâtiment pédagogique R+4 et de locaux annexes. Le présent marché comprend également la réhabilitation d'un bâtiment existant R+1 en R+2, ainsi que la réalisation de la Voirie et des Réseaux Divers du site.

Les avis d'appel d'offres devraient être lancés le 03 Mars 2014.

Les candidats intéressés admissibles peuvent obtenir de plus amples renseignements et inspecter le document de pré-qualification auprès de l'Institut UCAC / ICAM (dont l'adresse figure ci-après) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30. Les candidats intéressés peuvent acheter un jeu complet du document de pré-qualification en français, en se présentant à l'adresse ci-dessous après versement des frais non remboursables de 30 000 Francs CFA ou 50,00 Euros (paiement en espèce). Le document leur sera remis en mains propres après notification de versement auprès du Maître d'Ouvrage.

Les dossiers de candidature pour la pré-qualification doivent être déposés sous enveloppe cachetée à l'adresse ci-après avant le 07 février 2014, et doivent être clairement marquées « Candidature de pré-qualification pour la construction du Campus UCAC/ICAM – Site de Notre Dame - Convention de crédit N°1371 01 Z ».

Institut UCAC/ICAM (Ex IST-AC)
Jonathan QUINTON
Base Total L&P Congo
Km4 Quartier Ouest
B.P. 781 POINTE-NOIRE
République du Congo
(+242) 05 035 79 78 ou (+242) 05 524 59 55
jonathan.quinton@ucac-icam.com



ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Le ministre va recourir aux « appelés et volontaires » pour combler le déficit

Face au sérieux problème du déficit en personnel enseignant - environ 14.000 enseignants manquent -, la tutelle envisage d'appeler des enseignants en attente d'intégration pour venir porter main forte au secteur.

À l'occasion de la cérémonie des vœux qui a eu lieu ce 23 janvier au ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, le ministre Hellot Matson Mampouya a décliné sa feuille de route pour les douze prochains mois.

Ces enseignants bénéficieront d'un statut particulier, dans le cadre d'un service civique, avant d'être recrutés à la Fonction publique à compter de la rentrée scolaire 2014-2015. Selon le ministre, cette démarche, qui correspond à la vision du président de la République, apportera une réponse non seulement à l'ampleur de la préoccupation, mais surtout à l'attente des populations.

Toujours dans la perspective de résorber le déficit en personnel enseignant, Hellot Matson Mampouya envisage de rouvrir les filières pédagogiques dans les lycées à compter de la prochaine rentrée scolaire et de travailler à la réouverture des filières qui préparent les étudiants à devenir des enseignants à l'Université Marien-Ngouabi. Cela en concertation avec le ministère de l'Enseigne-



Le ministre Hellot Matson Mampouya

ment supérieur. « Il faut que nous ayons un personnel en nombre suffisant, répondant à la demande, un personnel formé parce que de la qualité des enseignants dépend la qualité des enseignements. Or, il se trouve que ces dernières années, il a été question de plus en plus du déficit en personnel enseignant, ce qui est une grande préoccupation. Il faut donc que nous

réussions à résorber le déficit en personnel enseignant », a souligné le ministre.

Le ministre de l'Enseignement primaire et secondaire a également rappelé l'ambition nationale du chef de l'État de faire du Congo, un pays émergent à l'horizon 2025. L'un des facteurs essentiels pour cela est de soutenir le rythme du développement du

pays et pérenniser ses acquis à cet horizon. Pour cela, a-t-il déclaré, il faut des ressources humaines de qualité. « Le président de la République, en cohérence avec cette vision, a dédié l'année 2013 à l'éducation de base et à la formation professionnelle, et 2014 à l'éducation de façon générale. Nous avons confiance et nous avons la foi qu'à l'issue de l'année 2014, l'école congolaise s'inscrit irrémédiablement dans la voie de la modernité », espère le ministre.

Des classes d'au moins 50 élèves

Hellot Matson Mampouya a ensuite demandé au personnel de son ministère de s'inscrire dans une dynamique d'évolution et d'amélioration constante. Pour y parvenir, a-t-il poursuivi, il faudra travailler de façon à corriger et relever les fondamentaux. Ce qui devrait se traduire par la construction de bâtiments scolaires et l'installation de tables-bancs en nombre suffisant. « Nous devons faire en sorte de rattraper la norme en ayant des effectifs qui soient égaux à au moins 50 élèves par classe. Il faut en même temps que nous travaillions à poursuivre l'œuvre de sécurisation des établissements scolaires et la politique de construction des logements d'astreinte », a-t-il ajouté.

Par ailleurs, le ministre entend continuer à améliorer l'environ-

nement de travail en milieu scolaire, poursuivre la politique de construction des directions départementales et des logements des directeurs à travers le pays ainsi que la construction d'établissements modernes d'enseignement. Enfin, le ministre a invité ses administrés à tout mettre en œuvre afin de dépasser très rapidement les fondamentaux tels qu'envisagés, pour engager l'apprentissage des langues étrangères à l'école primaire, poursuivre et renforcer la politique d'initiation de l'informatique à l'école primaire et aux autres cycles du secondaire, 1^{er} et 2^e degrés.

Quant au bilan annuel dressé par le directeur de cabinet, Brice Hilaire Ounounou, il a été jugé satisfaisant par le ministre en dépit de quelques faiblesses enregistrées. Ainsi, il leur a demandé de soutenir la dynamique de restauration qualitative de l'école congolaise. Rappelons que le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, qui a bénéficié avec celui de l'Enseignement technique, d'une enveloppe de 300 milliards FCFA, au titre de l'année 2013, avait fixé, entre autres priorités, la construction des infrastructures parmi lesquelles, les directions départementales. À ce jour, trois seulement sont inaugurées (Pool, Plateaux et Cuvette).

Parfait Wilfried Douniama

AVIS DE RECRUTEMENT

Une importante institution financière de la place recherche pour ses besoins, les candidats répondant aux critères ci-dessous :

Titre du poste : Assistant au Contrôle Interne

Lieu d'affectation : A déterminer

Nature du Contrat : Contrat de travail à Durée Indéterminée

Superviseur : Chef de Département du Contrôle Interne

Objet du poste : Sous la supervision du Chef de Département du Contrôle Interne, le titulaire de ce poste aura:

• Pour mission principale d'assurer la mise en œuvre du processus du contrôle interne, au sein de l'Institution, conformément aux politiques, directives, stratégies et procédures qui y sont en vigueur.

Profil du candidat

• Homme ou Femme, 30 ans au plus

• Niveau d'étude : Bac+3 ou 4 en Comptabilité, Finance, Audit, Contrôle de Gestion,

• Expérience professionnelle d'au moins 2 ans dans une Institution financière,

• Maîtrise des techniques d'Audit, de la Comptabilité, des opérations de la trésorerie et autres opérations bancaires,

• Bonne connaissance de l'environnement bancaire et des risques associés,

• Bonne connaissance de l'outil informatique et du Pack Office,

• Maîtrise de l'anglais,

• Haut niveau de motivation,

• Bonnes aptitudes relationnelles et bon communicateur,

• Capacité à travailler sous pression et de façon autonome,

• Attentif aux détails

Date limite de transmission de candidatures (CV et demande manuscrite) : 07 février 2014.

Adresses: ONEMO (Brazzaville et Pointe-Noire), Boîte postale : 1219



Assurances et Réassurances du Congo

ANNIVERSAIRE
40
1973 - 2013



Soyez rassurés, vous êtes bien assurés
Assurances et Réassurances du Congo
A Brazzaville : 222 51 48 87 - A Pointe-Noire : 222 34 12 85 - Et chez tous nos agents généraux

40 d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67 www.arc-congo.cg




BUROTOP IRIS www.burotop.com

Ordinateur de bureau DELL

- Processeur Intel Dual Core à 2.9 GHz
- Mémoire RAM à 4 Go
- Disque dur à 500 Go
- Ecran plat 20"
- Garantie 1 an



+ Onduleur EMERSON LIEBERT de 650 VA



+ Multiprises APC



+ Imprimante HP 2516 Multifonction couleur



+ Multiprises APC

399.000 FCFA HT

Cette offre est Hors taxes et réservée aux particuliers, dans la limite de 1 pièce par personne. Le paiement doit se faire CASH et aucune remise ne pourra être accordée.



BUROTOP IRIS www.burotop.com

Promo Canon

Toner CEXV 18 pour Canon IR1018/IR1020/IR1022/IR1024

à 19 500 FCFA



Toner CEXV 5 pour Canon IR1600/IR1610/IR2000/IR2010

à 29 900 FCFA



Toner CEXV 7 pour Canon IR1210/IR1230/IR1330/IR1370/IR1510/IR1530/IR1570

à 8 950 FCFA



BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
 POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

Prix HT, paiement au comptant, ne concerne pas les clients à terme, dans la limite de 1 pièce par client.



HSIET CONGO DEVELOPPEMENT


Tel: 06 699 3688 / 06 600 8865, Adr: 1593 Avenue 3 Martyrs Batignolles Brazzaville, arrêt bus papa gaz



1 400 000F TTC



23 500 000F TTC



2 000 000F TTC



32 900 000F HT



41.200 000F HT

* Stock disponible à Brazzaville TTC * S.A.V. et Suivi en permanence
 * GARAGE professionnel à MAFOUTA * Pièces d'origine usine garantie

VENTE ENTRETIEN PIECE DE RECHANGE REPARATION



GSA CAMAL VOYAGES
 CAMAIR-CO CONGO - Brazzaville - Immeuble Yoka Bernard, Email : resabzv@camair-co.net

SPECIALES FETES DE FIN D'ANNEE CHEZ CAMAIR-CO !!!

Brazza-Douala-Brazza à partir de 155.200 fcfa ttc -/- Brazza-Douala à partir de 114.200 fcfa ttc
 Brazza-Cotonou-Brazza à partir de 208.600 fcfa ttc

Et ce n'est pas tout : PROFITEZ D'1 BILLET GRATUIT APRES 5 VOYAGES !

Nos destinations : DOUALA - YAOUNDE - KINSHASA - COTONOU - LIBREVILLE N'DJAMENA - GAROUA - MAROUA - PARIS
 3 FOIS PAR SEMAINE : MARDI - JEUDI - DIMANCHE
 Contacts : 06 827 07 54 // 05 070 73 74

DAVOS / SUISSE

L'avenir du monde en débat

Sur le thème « Remodeler le monde : les conséquences pour la société, la politique et le commerce », le Forum économique mondial réunit pendant quatre jours en Suisse – jusqu'à samedi – plus de 2 500 participants, dont des chefs d'État et de gouvernement, des patrons de grandes organisations internationales et plus de 1 500 dirigeants d'entreprise. Une occasion de débattre d'une reprise économique mondiale encore timide.

La rencontre de Davos vise notamment à développer des idées, initiatives et autres actions nécessaires pour relever les défis nouveaux et existants. Plusieurs sujets sont en débat : avenir médical de la planète, santé et environnement, contexte énergétique. À cela s'ajoutent diverses autres préoccupations comme la sécurité globale ; les problèmes régionaux, l'avenir économique de l'Afrique et l'impact de l'entrepreneuriat et de l'éducation sur le monde ; l'accroissement des inégalités de richesses, perçu à l'heure actuelle comme un facteur de risque majeur.

Par le choix du thème de cette

année, les organisateurs du forum n'ont pas voulu se limiter aux problèmes économiques. Ils cherchent à prévoir ce qui attend le monde au-delà de 2015. En ce qui concerne les pays émergents, par exemple, il s'agit d'étudier de quelle manière surmonter les effets du ralentissement de la croissance et de trouver les voies et moyens pour assurer le développement.

Lors d'une table ronde sur les défis que doit relever le continent africain, le président nigérian, Goodluck Jonathan, qui participe à cette 44e édition du Forum économique mondial avec d'autres chefs d'État du continent comme Paul Kagame du Rwanda ou Alpha Condé de Guinée, a appelé les entrepreneurs à s'engager davantage dans le secteur public. « L'Afrique ne peut pas réussir sans un vrai partenariat public-privé », a-t-il insisté. Son compatriote milliardaire Aliko Dangote, qui partage son point de vue, a quant à lui appelé les dirigeants africains à ouvrir leur marché aux investisseurs étrangers et à les soutenir. « Les populations en tireront naturellement un bénéfice », a-t-il souligné. Appelant à donner un coup d'accélérateur à

la création d'emplois pour lutter contre les inégalités de richesse considérées à Davos comme un risque majeur pour la stabilité mondiale, Aliko Dangote a rappelé qu'avec une croissance moyenne de 5%, l'Afrique était enviée par plusieurs régions du monde et que les opportunités d'investissements y sont nombreuses.

Selon le Fonds Monétaire international (FMI), les 85 personnes les plus riches de la planète détiennent autant de richesse que la moitié la plus pauvre de la population mondiale, soit trois milliards et demi de personnes.

Si l'économie mondiale commence enfin à se relever des crises qui se sont succédé depuis la faillite, en 2008, de la banque américaine Lehmann Brothers, le continent africain observe un optimisme prudent : en effet, la croissance enregistrée ne permet pas encore d'endiguer le chômage dans les États africains. C'est pour cette raison que le président de la Banque de développement d'Afrique du Sud, Jabulani Moleketi, qui participe aux travaux du forum, a déclaré : « Nous faisons partie de ces économies émergentes, avec de

nombreux défis à relever. Parmi ces défis, il y a le problème de la stabilité des marchés financiers. Quand un grand pays comme les États-Unis décide de changer sa politique monétaire, cela a des implications, particulièrement en Afrique du Sud, qui a longtemps bénéficié d'importants flux de capitaux et d'argent pas cher. »

Et d'ajouter : « Les économies développées doivent elles aussi s'interroger sur l'environnement financier et faire des projections à moyen terme. C'est ce que j'attends de ce forum. Je suis ici pour l'Afrique, bien sûr. C'est une économie en croissance, sans doute la plus prometteuse de ce XXIe siècle. Et nous sommes ici pour comprendre ce que les gens disent de l'Afrique, et nous sommes aussi ici pour leur raconter des succès, et leur montrer qu'il y a des opportunités d'investissement sur le continent. »

À la veille du forum, la présidente du FMI a alerté sur le risque de déclencher un processus déflationniste en retirant les soutiens monétaires. Pour Christine Lagarde, la baisse des prix n'est pas toujours bénéfique en ce sens qu'elle décourage souvent la

croissance.

La présidente du FMI a évoqué aussi la question des inégalités entre les revenus et a noté que si elles n'étaient pas maîtrisées, l'instabilité sociale s'aggraverait davantage. La réduction de la classe moyenne aurait pour effet de diminuer la consommation globale, ce qui serait un autre coup porté à l'économie mondiale. « À l'heure actuelle, ce problème est l'un des plus importants pour la science économique et les milieux économiques. Comment expliquer le renforcement de la différenciation observée depuis les années 1970 ? Soit il y a ceux qui réussissent à augmenter leur capital, soit les monopoles latents se renforcent contre lesquels les autorités anti-monopole ne peuvent rien faire. Par conséquent, les bénéfices sont captés par le secteur financier et d'autres secteurs où les primes et les salaires sont élevés, ce qui a pour effet de saper la concurrence, de discréditer le secteur financier et plus globalement l'économie des pays développés en renforçant les tendances extrémistes dans la société », a expliqué un expert.

Nestor N'Gampoula

AVIS DE RECRUTEMENT

Une importante institution financière de la place recherche pour ses besoins, les candidats répondant aux critères ci-dessous :

Titre du poste : Chargé d'Administration de Crédit

Lieu d'affectation : A déterminer

Nature du Contrat : Contrat de travail à Durée Indéterminée

Superviseur : Chef de Département des Risques

Objet du poste : Sous la supervision du Chef de Département des Risques, le titulaire de ce poste aura :

• Pour missions principales :

- de gérer le Reporting auprès de la COBAC et du Siège,
- de s'assurer de l'obtention des approbations d'octroi de crédits au niveau requis,
- de mettre en place les autorisations sur les facilités approuvées et les garanties reçues,
- de contrôler les crédits et les formalités juridiques d'administration du crédit,
- de valider les dépassements en compte courant autorisés par le Comité de crédit,
- de produire, revoir, publier et suivre les dépassements temporaires (TOD) et impayés de crédit,
- de suivre les utilisations des lignes de crédit,
- d'Elaborer et de suivre les différents échéanciers,
- de conserver et de suivre les garanties,
- de veiller à la revue périodique des garanties conjointement avec le gestionnaire de compte ou le service juridique,

• Entre autres tâches :

- Elaborer et transmettre dans les délais, les différents rapports au niveau interne, aux auditeurs externes et aux diverses administrations,
- Procéder aux actions correctives des audits,
- Assurer toutes autres tâches qui lui seront confiées...

Profil du candidat

- Homme ou Femme, 30 ans au plus
- Niveau d'étude : Bac+3 ou 4 en Comptabilité, Finance, Audit, Contrôle de Gestion, Bac+4 en Droit des Affaires,
- Expérience professionnelle d'au moins 2 ans dans les domaines du Crédit, Comptabilité, Finance,
- Bonne connaissance de l'outil informatique et du Pack Office,
- Connaissance indispensable de l'anglais,
- Capacité à travailler sous pression et de façon autonome,
- Sens pointu du détail et de la précision, esprit d'analyse critique et de synthèse, et d'organisation...

Date limite de transmission de candidatures (CV et demande manuscrite) : 24 janvier 2014.

Adresses: ONEMO (Brazzaville et Pointe-Noire),

Boîtes postales : 1219 (Pointe-noire) / 2485 (Brazzaville)

www.airtel.com

100% de bonus



C'est toujours la fête chez airtel

Jusqu'au 25 Janvier 2014, faites le plein de bonus chez airtel !

Gagnez jusqu'à 100% de bonus pour toute recharge par Sap Sap ya mbongo et 50% pour toute recharge par carte ou Sap Sap.

Plus vous rechargez votre compte, plus vous gagnez de bonus.

Pour plus d'infos, appelle le 141 ou visite notre page
www.facebook.com/cogob



airtel
Le réseau
qui nous unit

CENTRAFRIQUE / INVESTITURE

Trois défis majeurs pour Catherine Samba-Panza

Élue le 20 janvier par les membres du Conseil national de la transition, Catherine Samba-Panza a été officiellement investie hier par la Cour constitutionnelle en qualité de présidente de la transition centrafricaine. Le pays est, on le sait, plongé dans l'insécurité, l'absence de l'autorité de l'Etat et les violences interreligieuses.

Climat détendu, pas de check-point ni de cantonnement des Forces de la Misca et des troupes françaises de Sangaris, c'est dans cette atmosphère que s'est déroulée la cérémonie d'investiture de la présidente de la transition, en présence du président gabonais, Ali Bongo Ondimba ainsi que des représentants des chefs d'Etat de la CEEAC (Communauté économique des Etats d'Afrique centrale). Le ministre d'Etat Firmin Ayessa qu'accompagnait le ministre des Affaires étrangères, Basile Ikouké, représentait le président Denis Sassou N'Guesso.

« Au regard du tableau sombre et face aux énormes défis auxquels seront confrontés le gouvernement en attente et moi-même, les défis les plus urgents sont d'ordre sécuritaire, humanitaire et socio-économique », a indiqué Catherine Samba-Panza.

Dans l'immédiat, la présidente de transition qui dit compter sur l'apport de la communauté internationale, notamment la CEEAC, es-

time qu'il faut dans l'immédiat rétablir la sécurité et l'autorité de l'Etat sur l'ensemble du pays. En effet, plongée depuis des décennies dans une instabilité institutionnelle, la Centrafrique, où le calme semble perceptible à Bangui, doit aujourd'hui barrer la route aux démons de la division

cain. Ainsi, pendant la période de transition jugée courte par la nouvelle élue, l'une des tâches qui attendent la présidente et son gouvernement consiste à procéder au désarmement, à la démobilisation et la réinsertion des groupes armés.

« Aux combattants des ex-Séléka et

fis à relever, le président de la Cour constitutionnelle, Honoré Ndouba a, dans son réquisitoire, rappelé à la nouvelle élue que le serment prêté n'est pas une simple convention des règles de bonne conduite, mais plutôt un engagement pris devant le peuple centrafricain qui attend d'elle la

les piliers qui guideront votre action durant la période de transition », a-t-il précisé.

Le rôle du Congo salué par la nouvelle élue

Tout en exprimant sa reconnaissance à la communauté internationale et parlant de l'aide dont a besoin son pays, la présidente de transition a exhorté le Congo à œuvrer davantage dans sa médiation. De son côté, le ministre Firmin Ayessa a réitéré, au nom du président de la République, l'engagement du Congo d'accompagner au mieux la Centrafrique dans son nouveau départ.

« Aujourd'hui la Centrafrique n'est toujours pas sortie de l'ornière. Elle est en train de s'enfoncer. D'où l'appel du président Denis Sassou N'Guesso à soutenir financièrement la RCA. Le Congo s'engage davantage aux côtés de la CEEAC sur le plan financier et sécuritaire », a-t-il déclaré ajoutant que son pays a déjà accordé, sous forme de prêt, 25 milliards FCFA ayant permis de faire face à la situation des fonctionnaires qui accusent à ce jour quatre mois de salaires impayés.

Catherine Samba-Panza a appelé solennellement ses compatriotes à reprendre le travail dès lundi.

De notre envoyé à Bangui,
Guy-Gervais Kitina



Le ministre d'Etat Firmin Ayessa saluant la présidente Catherine Samba-Panza

en rejetant toutes les formes de discrimination fondées sur l'appartenance ethnique et religieuse. En vue d'y parvenir, les nouvelles autorités entendent placer la transition sous le signe de la tolérance, de l'espérance et du dialogue constructif inter-centrafri-

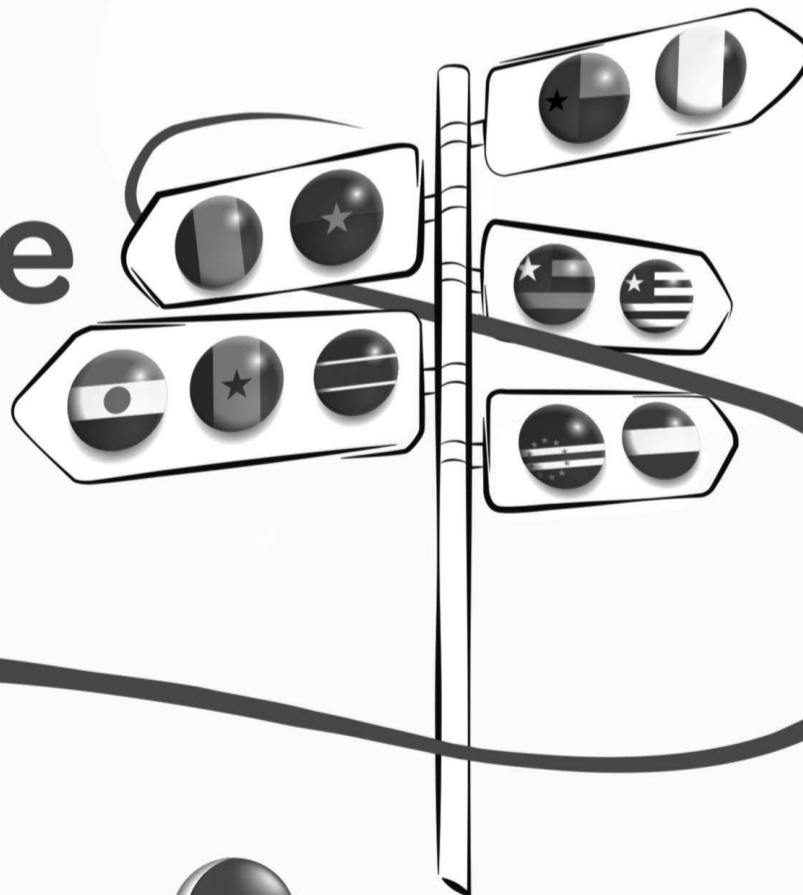
anti Balaka, je leur demande avec instance d'observer un comportement patriotique en déposant les armes. Il ne sera plus toléré la permanence d'un désordre dans le pays », a souligné Catherine Samba-Panza.

Par ailleurs, face aux multiples dé-


prise des décisions courageuses. « En ce jour où vous êtes investie, vous symbolisez la République centrafricaine dans toute sa diversité. Des mesures politiques très courageuses vont s'imposer et n'hésitez pas à les prendre, car le temps est venu de consolider

Vos envois vers l'Afrique de l'Ouest

À partir de
1800
FCFA TTC⁽¹⁾



 **MoneyGram**
transfert d'argent

 **SIKAR FINANCE SA**
Super Agent Money Gram

 **LA PORTE**

 **UBA**
United Bank for Africa

 **MAQUENE EXPRESS SA**

(1) Liste des pays concernés à la date d'impression du document : Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo, Cape Vert, Gambie, Liberia, Sierra Leone.

(2) Tarifs en vigueur au 11 novembre 2013, modifiables sans préavis.

MoneyGram et le Globe sont des marques déposées par MoneyGram. Toutes les autres marques appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

©2013 MoneyGram. Tous droits réservés.

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO

La bande dessinée est au rendez-vous

Trois talentueux dessinateurs d'Afrique centrale – Willy Zekid du Congo-Brazzaville, Al'Mata du Congo-Kinshasa et Adjim Danngar du Tchad – sont exposés du 24 janvier au 13 mars 2014 à la Librairie-Galerie Congo de Paris. Le vernissage de l'exposition, « À la découverte de la bande dessinée d'Afrique centrale », ainsi qu'une table ronde en présence des dessinateurs, a lieu le jeudi 23 janvier de 19h à 21h.

Porté par le Festival international de la bande dessinée d'Angoulême réputé dans le monde entier, le mois de janvier rime désormais avec bande dessinée. La Librairie-Galerie Congo se met au diapason et vous propose de découvrir le travail de ces trois dessinateurs en compagnie du spécialiste de la bande dessinée africaine Christophe Cassiau-Haurie, qui animera la table ronde.

Le neuvième art est très dynamique en Afrique centrale, la République démocratique du Congo faisant figure de pays précurseur en la matière. Du magazine Jeunes pour Jeunes dans les années soixante-dix à Kin Label aujourd'hui, avec de grands noms comme Barly Baruti ou Mongo Sisé, la bande dessinée congolaise connaît une évolution et un succès populaire uniques sur le continent. Le Congo-Brazzaville et le Tchad ne sont pas en reste avec des ateliers, des expositions régulières et des représentants reconnus à l'échelle internationale.

Cette exposition met en avant trois dessinateurs, trois représentants de ces pays du Bassin du Congo : Willy Zekid de Brazzaville,

Al'Mata de Kinshasa et Adjim Danngar de N'Djamena. Elle propose de porter un regard sur leur carrière respective, mais égale-

ment sur leurs méthodes de travail et leurs projets. Exposition artistique, mais aussi pédagogique puisqu'elle permettra de découvrir le métier de dessinateur de



ment sur leurs méthodes de travail et leurs projets. Exposition artistique, mais aussi pédagogique puisqu'elle permettra de découvrir le métier de dessinateur de

le trait soit le même du début à la fin ? Autant de questions auxquelles l'exposition et la table ronde tenteront de répondre.

Pauline Péteschx

LITTÉRATURE

Fatou Keita publie Rebelle

Ce livre de 232 pages raconte la vie d'une jeune fille de 14 ans nommée Malimouna qui prend la fuite le soir de ses noces alors que son père vient de la marier avec un riche commerçant.

Malimouna vit chez ses parents dans un village Boritouni, situé à 800 kilomètres de la capitale. Le respect des us et coutumes étant fort dans ce village, personne n'a le courage de les remettre en cause. Ici, chacun connaît son rôle et sa place.

Pour les jeunes filles, la punition porte sur une fausse excision dont elle devra garder le secret. C'est seulement à ses noces que son mari découvrira que sa jeune épouse n'avait pas subi les mutilations rituelles auxquelles nulle femme de la région n'a jamais pu se soustraire.

Loin de son village et de ses parents, Malimouna se retrouve à Salouma, la capitale, elle est accueillie par un couple d'expatriés français. Elle travaille comme domestique. Son séjour dans cette

seconde famille se termine de manière dramatique, son employeur ayant tenté de la violer. La jeune Malimouna quitte la maison et se retrouve une fois de plus dans la rue. Elle est recueillie par une famille chrétienne qui lui montre Jésus comme le passage obligé pour aller vers Dieu. Mais Malimouna a un autre plan : arriver à Paris où elle apprend un métier. Son travail de coiffeuse et de nettoyeuse lui garantit l'indépendance économique et financière.

Amour, déception, racisme, Malimouna découvre le vrai visage de la vie, des hommes et, bien sûr, de Paris dont elle avait tant rêvé. Une

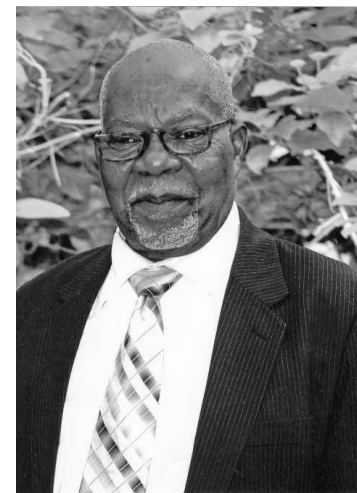


vie d'aventure sur fond de suspense contre laquelle se rebelle l'héroïne. Telle est la trame de ce roman paru aux éditions de Présence africaine.

Rosalie Bindika

IN MEMORIAM

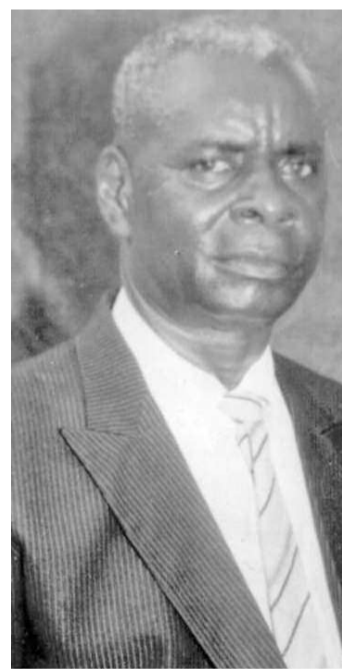
Décédé le 3 janvier 2014, à 12h30 à l'hôpital de base de Nkayi, Jean Bart GOMA a été inhumé au cimetière familial de Bandzangui à Mouyondzi le 11 janvier 2014. Tous ceux qui l'ont connu et aimé garderont de lui le souvenir d'un homme libre, génial et excellent. Que son âme repose en paix



24 janvier 1999-24 janvier 2014, voici 15 ans déjà que le Seigneur a rappelé à lui son humble serviteur Joël Moussoki, journaliste à Télé Congo Brazzaville.

En cette date memorable faite de chagrin, d'émotion, de tristesse et de commiseration. Ses frères Célet Marcel Ngoma en France, Perry François Ngoma, Médes Benoît Ngoma, Charles Ngoma, Edmond Ngoma, maman Thérèse, enfants, neveux et nieces prient tous ceux et toutes celles qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse pour lui.

Tout en rendant grâce à Dieu, que son âme bénie se repose en paix et pour l'éternité.



26 janvier 1998 – 26 janvier 2014, voici déjà 16 ans jour pour jour qu'il a plu au Seigneur de rappeler à lui son serviteur Désiré Motoly, porter en terre au cimetière d'Itatolo.

En cette date memorable, la veuve Motoly née Obongo Julienne, les enfants, les petits enfants, les beaux fils, la famille et les ressortissants de Mossaka et Bokosso prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée à son égard.

À cet effet, des messes seront dites le dimanche 26 janvier à 6 heures en la paroisse Fatima à Mpila, Sainte Marie de Ouezé et Sainte Anne de Poto-Poto.

NÉCROLOGIE

Les familles Atipo, Makouala, Mbango et Mboussa ont le regret d'informer les parents d'Ozio et terre Angoulou du décès de leur fille, niece et petite fille Laure Sylviane Mboussa agent de la Cogelo survenu le 20 janvier à Brazzaville. La veillée se tient au 192 rue des Martyrs à Ouenzé, avenue de la Tsiémé. Le programme de l'inhumation aura lieu ultérieurement.





Promotion spéciale

le monde de l'informatique

- > Acer Celeron (Couleur Rouge)
- > Acer Celeron (Couleur Grise)

Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz)
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : 265.000 TTC

Ordinateurs portables **acer**



Garantie 1 an

Gratuit

Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
 Tel: 00242 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - Courriel: info@terratech-cg.com - Web: www.terratech-cg.com

Pas de crédit ?
Garde le SOURIRE avec

WARID
SO-V-NGA



WARID
 Passer à l'action

Appelle maintenant, Paie plus tard.

Pour emprunter du crédit de communication :
 Compose *1818*1# OK pour obtenir 100 FCFA de crédit.
 Compose *1818*2# OK pour obtenir 200 FCFA de crédit.

Le crédit emprunté est remboursable à la prochaine recharge
 Offre soumise à conditions.

www.waridtel.cg 04 400 01 23 ou 123

Weekend
 NON STOP !!!

Avec



Masolo
Ya Bandeko

Minutes incluses	Code d'activation	Coût
50 minutes	*170*6#OK	300 FCFA
100 minutes	*170*7#OK	500 FCFA

Parle plus longtemps avec Masolo Ya Bandeko.

www.waridtel.cg 04 400 01 23 ou 123



WARID
 Passer à l'action



AMIC Télécom

Fournisseur d'accès Internet

Installez l'internet + un routeur Wifi à
149,000 FCFA gagnez 1 mois gratuit
 de connexion haut débit de 512 Kbps.

Direction Général Immeuble CNSS / 1er étage Brazzaville - Congo
 Tel: 05 545 07 60 / 06 950 53 02 / 06 888 81 81 / 01 888 81 81
 Email: Support@amc-telecom.com

COUP DE PROJECTEUR SUR LES ARTS MARTIAUX

Les maîtres ne sont pas forcément « grands » maîtres

Dans les sports de combat japonais, les grands maîtres sont fondateurs de leur discipline. Ils sont donc au-dessus des autres maîtres. Dans le jargon des budokas congolais, les deux catégories de maîtres prêtent souvent à confusion. Éclaircissements...

Dans les arts martiaux japonais, le terme « Ô Sensei » signifie « grand maître ». Chaque discipline n'en a qu'un seul puisque pour être grand maître, il faut avoir créé ou complètement renoué sa discipline. Ainsi, Jigoro Kano qui a fondé le judo en 1882, est le grand maître de cette discipline qui, d'ailleurs, est le premier art japonais à être reconnu au niveau international. Pareil pour Gichin Funakoshi, créateur du karaté-shotokan encore appelé karaté moderne, vers 1915. L'autre grand maître, c'est Morihei Ueshiba. Il a inventé l'aïkido, dont la reconnaissance officielle par le gouvernement japonais a eu lieu en 1940, sous le nom d'aïkibudo à l'époque.

Les grands maîtres ont leur effigie dans tous les dojos du monde, sur le mur d'honneur appelé « kamiza ». Au début de



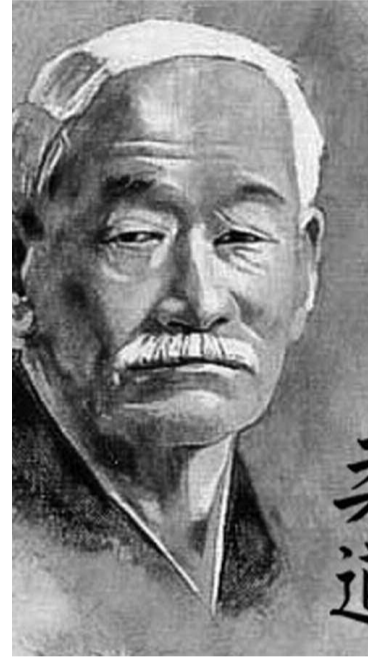
Gichin-Funakoshi,

chaque séance d'entraînement, les pratiquants des disciplines citées s'inclinent pour saluer la mémoire du fondateur de l'art martial dont ils sont adeptes. Le salut se fait debout (Ritsu-rei) ou assis (Za-rei). L'exercice est recommandé avant d'entrer dans le dojo, avant de monter sur le tatami et même en sortant de la salle d'entraînement. Quand les grands maîtres meurent, leurs effigies demeurent sur les kamizas pour l'éternité.



Morihei Ueshiba, fondateur de l'Aikido

Ils sont donc grands maîtres jusqu'à la fin des temps. Après leur mort, ils sont remplacés par les représentants suprêmes appelés « dôshus ». Ces derniers sont souvent membres de leur famille, leurs enfants pour la plupart auxquels ils confient les secrets techniques et spirituels. C'est le cas notamment de Gichin Funakoshi, qui après sa mort, le 26 avril 1957, fut remplacé par son fils Gigo Funakoshi. De même pour Morihei Ues-



Jigoro kano

hiba, dont les fils Kishomaru et Moriteru ont été successivement dôshus après son décès.

Confusion dans le jargon des budokas congolais

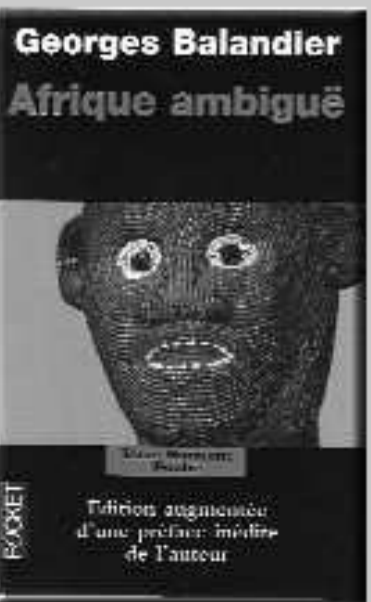
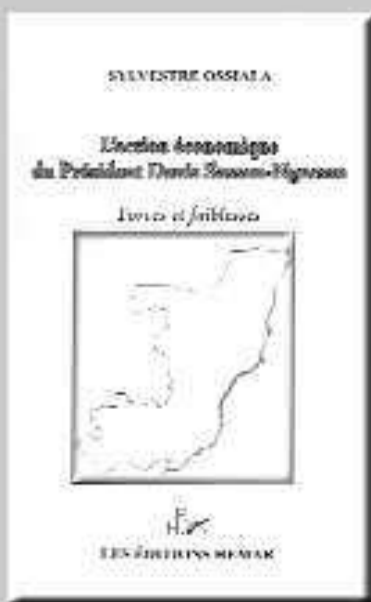
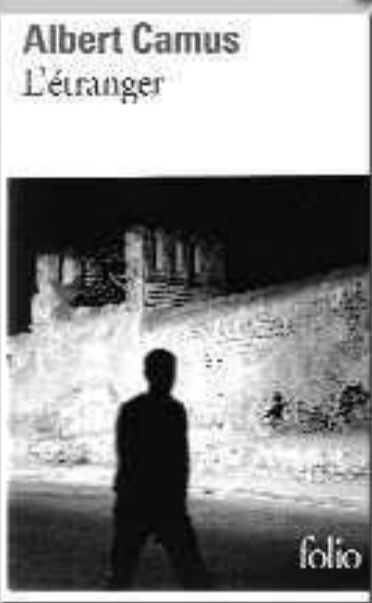
Certains judokas, karatékas et aïkidakas congolais font à peine la différence entre les grands maîtres et les maîtres. Une ceinture noire âgée, quelque peu expérimentée, est considérée comme un grand maître dans plusieurs dojos du pays. Dans ce

sens, l'appellation de grand maître est un signe de respect vis-à-vis d'une ceinture par rapport au nombre de dans et au nombre d'années d'expérience sur le tatami. Surtout s'il a formé plusieurs maîtres devenus encadrants dans les dojos, ou mieux entraîneurs nationaux. Ainsi, voyant les résultats de son enseignement, les pratiquants l'appellent « grand maître ». Mais, au sens propre du terme, cette qualification n'a pas de raison d'être.

Par ailleurs, certains maîtres en rivalité avec leurs collègues se font passer pour des grands maîtres pour montrer leur supposée supériorité par rapport aux autres ceintures noires. Là aussi, les budokas passent à côté de l'essentiel. D'autant plus que ces prétendus grands maîtres n'ont pas d'effigie sur les kamizas des dojos à travers le monde. Même pas dans les dojos qu'ils dirigent. Et puis, ils ne sont pas créateurs d'arts martiaux. Les grands maîtres (Ô Sensei) ne sont donc pas à confondre avec les maîtres (Sensei) même quand ils sont très expérimentés.

Rominique Nerplat Makaya

En vente à la Librairie Les Dépêches de Brazzaville



GOUVERNEMENT MATATA

Clément Nkanku dénonce "les dépenses de prestige"

L'écu de Dibaya ne s'explique pas certains engagements pris par l'exécutif national au mépris du contexte social précaire dans lequel vivent les Congolais.

Pendant que d'aucuns récusent le volume du budget présenté par le gouvernement Matata Ponyo estimant qu'il était sans commune mesure avec le potentiel énorme du pays en termes des ressources à mobiliser, certaines langues n'arrêtent de stigmatiser certaines mesures qui ne cadrent pas avec le contexte de l'heure qui requiert un peu plus de sacrifices. Reconnu pour son franc parler, le député Clément Nkanku cité par radio Okapi est monté au créneau le 20 janvier pour dénoncer publiquement « les dépenses prestigieuses du gouvernement Matata ». Pour cet élu du peuple, le contexte social des Congolais est, par ces temps qui courent, déplorable. Du manque d'eau et d'électricité, au délabrement des infrastructures sanitaires et



Le député Clément Nkanku

éducatives en passant par le cumul de plusieurs arriérés de salaire des fonctionnaires, Clément Nkanku ne s'explique pas certains engagements pris par le gouvernement au mépris du

contexte social précaire dans lequel les Congolais se retrouvent. Pour illustrer ses dires, il cite notamment le cas de l'achat par le gouvernement d'un avion pour les déplacements de ses mem-

bres l'estimant inopportun au regard de la situation socioéconomique actuelle. « Et le Premier ministre et son gouvernement estiment que pour eux-mêmes ils doivent dépenser une dizaine des millions de dollars américains pour s'acheter un avion. Nous estimons que ce sont des dépenses qui reflètent un train de vie ostentatoire qui contraste avec la situation sociale de la population congolaise », a-t-il indiqué. À cela s'ajoute la décision du gouvernement de construire un immeuble ultra moderne de onze étages pour abriter les cabinets ministériels. Un vaste projet qui, a-t-il dit, se négocie à coup de millions de dollars et dont les travaux ont été lancés en août 2013. Et comme si cela ne suffisait pas, a-t-il ajouté, le gouvernement Matata a entrepris la réfection des installations de la primature « pour une dizaine de millions de dollars ». À en croire toujours l'élu de Di-

baya, Matata Ponyo prévoit encore de réquisitionner tous les immeubles qui sont autour de la Place Royale pour en faire des bureaux de l'État « pour autant de millions de dollars ». Dans le lot, il cite également l'entretien du gazon à travers la commune-pilote de la Gombe moyennant la sortie d'importants fonds (7 à 8 millions de dollars selon ses dires) mis à la disposition des entrepreneurs sélectionnés. « Je trouve ça scandaleux et irresponsable pour un gouvernement, qui a beaucoup de peine ne serait-ce que pour faire une mobilisation rationnelle et efficiente des recettes de l'État », a-t-il conclu. Une source proche de la primature n'a pas trouvé opportun de réagir à cette litanie estimant que le Premier ministre avait déjà répondu à toutes ces préoccupations lors de la présentation à l'Assemblée nationale du projet de budget 2014.

Alain Diasso

UNION EUROPÉENNE - AFRIQUE CENTRALE

3 milliards d'euros à débloquer les six prochaines années

La nouvelle enveloppe prévue pour la période 2014-2020 bénéficiera à 162 millions d'habitants dans la partie de la sous-région en proie à des conflits politico-militaires, à la pauvreté et la malnutrition chroniques, dont près de la moitié des populations vivent en RDC.

Pour la RDC, l'Union européenne (UE) appuie financièrement un programme visant à aider le pays à atteindre les OMD, à réduire la transmission du VIH-sida de la mère à l'enfant, à prévenir la violence à caractère sexiste, à baisser la mortalité infanto-juvénile et à améliorer la santé maternelle. Les bénéficiaires sont près d'un million de femmes et d'enfants de moins de cinq ans. Ils devront accéder à des traitements moins chers et de meilleure qualité. Les provinces ciblées sont le Nord-Kivu, le Kasai Occidental, le Kasai Oriental et la Province Orientale. En effet, le programme étalé sur trois ans couvre 70% des frais médicaux des femmes et des enfants mineurs bénéficiaires, et 100% des frais des plus démunis. Autre objectif du programme, les dotations en médicaments essentiels et équipements pour les patients identifiés dans 250 centres de santé. Globalement, l'argent sera octroyé sous la forme des subventions en faveur des pays et organisations d'Afrique centrale, à en croire un communiqué de l'ambassade de la délégation de l'UE en RDC. Cette annonce forte qui doit encore être approuvée par les États-membres de l'UE a été révélée lors des discussions sur les questions de coopération au développement entre les ministres et autres autorités des pays concernés ainsi que les organisations régionales.

Les actions planifiées ont pour objectifs de favoriser des investissements porteurs de croissance, d'améliorer l'accès aux services sociaux dans les domaines de la santé et de l'énergie, la réduction de l'insécurité alimentaire et la promotion de la paix et de la stabilité. Le communiqué de l'UE a identifié plusieurs maux qui rongent la sous-région, notamment la pauvreté et la malnutrition, le manque d'accès à l'énergie, l'absence d'infrastructures et la faiblesse des institutions publiques. Sur ces questions, l'UE a réaffirmé sa pleine disponibilité à appuyer « fermement » les pays partenaires. Parmi ses recommandations, l'UE a une fois encore insisté sur les potentialités de la sous-région, capables, selon elle, de soutenir les efforts de développement de la sous-région. Il faut maintenant agir sur les grandes priorités, a-t-elle renchéri. D'ailleurs, un séminaire de programmation s'est tenu du 20 au 23 janvier à Bruxelles à cet effet. Les travaux ont connu la participation de deux organisations régionales, en l'occurrence la CEEAC et la Cémac.

Laurent Essolomwa

SANTÉ PUBLIQUE

Tenue du deuxième forum sur les maladies tropicales négligées

Les partenaires techniques et financiers se réunissent, depuis le 22 janvier, à l'hôtel Memling pour le deuxième forum sur les maladies tropicales négligées.

Placé sur le thème « Progressons vers la mise à l'échelle de la chimiothérapie préventive intégrée contre les maladies tropicales négligées en RDC », ce deuxième forum est un cadre de concertation pour réfléchir sur les approches ou stratégies du passage progressif à l'échelle de la chimiothérapie préventive en tenant compte des spécificités du pays en rapport notamment avec l'étendue des zones à couvrir et les difficultés énormes de transport.

Pour peaufiner des stratégies efficaces et efficientes de lutte contre les maladies tropicales négligées, les participants vont devoir éva-

luer le niveau de réalisation de mise en œuvre de la cartographie coordonnée, présenter le plan de distribution intégrée de médicaments et les mécanismes de la coordination de lutte contre les maladies tropicales négligées proposés par l'OMS. En sus de cela, ils vont aussi discuter sur les défis majeurs de mise en œuvre conjointe de la chimiothérapie préventive, présenter le draft du plan d'action intégré et budgétisé 2014 et s'échanger des expériences sur le terrain pour des actions coordonnées afin d'éradiquer ces maladies.

Ouvrant ce forum, le directeur du cabinet du ministre de la Santé publique, Chadrac Baitshura, a souligné que le gouvernement tient à réitérer son engagement dans le combat sans merci contre

les maladies tropicales négligées qui sévissent dans le pays et « à réaffirmer sa détermination à consolider les acquis déjà obtenus par les programmes nationaux de lutte contre la lèpre, l'onchocercose et la trypanosomiase humaine africaine et ceux enregistrés par le programme élargi de vaccination ainsi que le programme national de nutrition ». Il a, par ailleurs, rassuré les partenaires que le plaidoyer pour lequel le ministère de la Santé publique s'engage à mener auprès des autorités hiérarchiques, afin d'accroître les ressources financières allouées dans le budget national à la lutte contre les maladies tropicales négligées, ne tombera pas dans l'oreille d'un sourd.

Aline Nzuzi

MATADI

Des membres des équipes cadres de zones de santé en formation

À l'instar des membres des équipes cadres de zones de santé de la ville de Kinshasa qui sont présentement en atelier à l'hôtel en Vrac sur le projet d'équipement des structures sanitaires (PESS), ceux de Matadi dans la province du Bas-Congo sont aussi à l'école dudit projet.

Des membres des équipes cadres de zones de santé dans la province du Bas-Congo s'imprègnent de ce projet qui est totalement financé par le gouvernement congolais à la hauteur de quatre-vingt milliards de francs congo-

lais, soit quatre-vingt-cinq millions de dollars américains. La salle polyvalente Silem est le cadre choisi pour abriter cette séance de renforcement de capacités dont la clôture a lieu ce 24 janvier.

Au cours de cet atelier supervisé par le conseiller médical du ministre national de la Santé publique, le Dr Lomamy Kalema Shodu, et la ministre provinciale de la Santé du Bas-Congo, Mme Thérèse Mambu, ainsi que du médecin inspecteur provincial, Dr Oscar Mavila, les participants ont été infor-

més de l'état de lieux des centres et zones de santé retenus dans le cadre du projet PESS.

Pour rappel, le projet PESS dont le coût est évalué à 85 millions de dollars américains a pour objectif d'équiper, réhabiliter et reconstruire deux cents hôpitaux généraux de référence et mille centres de santé ; doter les zones de santé ciblées de médicaments de base de qualité et répondant aux besoins de la population ainsi qu'aux normes de l'organisation mondiale de la santé.

A.Nz.

PROTECTION DE L'ENFANT

La CLPP/Équateur pour une prise en charge efficiente des enfants de la rue à Mbandaka

La Cellule de liaison parlementaire provinciale et le Tribunal pour enfant plaident pour la création d'une institution publique agréée à caractère social en faveur des enfants en conflit avec la loi, vulnérables et rejetés par leurs familles respectives et par la société.

La promulgation de la loi n° 09/001 du 10 janvier 2009 portant protection de l'enfant constitue une des avancées significatives dans l'histoire de la législation congolaise en matière de protection de l'enfant. Cette loi traduit la volonté du gouvernement de faire de cette dernière l'une de ses priorités, non seulement par l'harmonisation de la législation nationale par rapport aux conventions internationales en la matière, mais aussi par la mise en train des réformes institutionnelles importantes visant à matérialiser le cadre de protection de l'enfant.

« La loi portant protection de l'enfant a institué un tribunal pour enfant au niveau de chaque territoire et ville du pays, il est important que les structures d'encadrement et d'accueil des enfants instaurées par cette loi soient également mises en place en vue de permettre une meilleure application de cette loi », pense Me



Les enfants de la rue ont toujours besoin de protection sociale

Antony Bomboko Mwamba, superviseur de la Cellule de liaison parlementaire provinciale/Équateur, signataire d'une récente déclaration engageant son organisation. L'établissement de garde et d'éducation de l'État, ou encore la création d'une institution publique agréée à caractère social au niveau de la province pour servir de lieu de placement des enfants tant en conflit avec la loi qu'en situation difficile et vulnérables, comptent parmi les actions qu'il suggère. La CLPP/Équateur dénonce par ailleurs le déferrement continu de la plupart de cette catégorie d'enfants, souvent non accompagnés de leurs parents, devant le juge au mépris des articles 106, 108 et 113 de la loi portant protection de l'enfant.

Au terme de ladite loi, « le juge pour enfant dispose du pouvoir de prendre des mesures soit provisoires, soit définitives à l'égard des enfants en conflit avec la loi dont les dossiers lui sont soumis, et de les placer soit sous l'autorité des parents ou tuteurs, soit encore dans un couple de bonne moralité, soit dans la famille d'accueil ou dans une institution publique ou privée agréée à caractère social, soit enfin, dans un établissement de garde et d'éducation de l'État », précise-t-il. Et

face à la carence des familles d'accueil formées et disponibles dans le chef-lieu de la province de l'Équateur, son association suggère « la création d'une institution publique agréée à caractère social susceptible d'accueillir non seulement les enfants en conflit avec la loi, mais aussi, ceux en situation difficile et vulnérables généralement rejetés par leurs familles et par la société ». D'où, ajoute-il, l'importance du plaidoyer de la CLPP/Équateur « pour une prise en charge effective de ces enfants et pour leur protection sur le plan social et judiciaire ». L'objectif visé par cette requête est notamment d'apporter un appui logistique et matériel au Tribunal pour enfant, de combattre le phénomène « enfants de la rue » et « Kuluna » à Mbandaka et de lutter contre le rejet dont les enfants accusés de sorcellerie sont souvent victimes tant dans leurs familles que dans la société. Il s'agit également de favoriser leur scolarité tout en aiguillant leurs potentiels naturels à travers l'apprentissage des métiers et de veiller à la mise en place des mécanismes d'encadrement devant favoriser leur épanouissement.

Alain Diasso

EPSP

Un plaidoyer de la Lizadeel pour l'augmentation du budget alloué à l'éducation

La structure veut voir ce montant élevé à trente pour cent au lieu de dix, comme il a été prévu.



Des écoliers

La Ligue de la zone Afrique pour la défense des droits des enfants et élèves (Lizadeel), a renouvelé, le 22 janvier, son appel pour le relèvement du budget alloué à l'éducation. Le souhait de cette structure est de voir cette part élevée à trente pour cent dans l'exercice budgétaire 2014. Selon la Lizadeel, cette option permettrait l'accès et le maintien des enfants à l'école.

À l'ouverture de l'atelier de validation du mémorandum relatif à l'exécution du budget de l'État alloué à l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel (EPSP), le président de la Lizadeel, Joseph Kayembe, a fustigé le faible niveau de fonds alloués à ce secteur, soit 17% du budget évalué à 8 milliards de dollars américains en 2014, contre 15% en 2013. « La part du budget national alloué à l'EPSP n'apporte aucune modification significative sur la clé de répartition antérieure devant garantir la prise en charge de la prime des enseignants par l'État congolais en vue d'assurer la gratuité de l'enseignement à tout enfant à l'âge de scolarité », a-t-il noté. À en croire Joseph Kayembe, la majoration du pourcentage du budget alloué au secteur de l'EPSP permettra, entre autres, de scolariser gratuitement les élèves de l'école primaire et de réduire le nombre de plus de 7 millions d'enfants déscolarisés faute de non-paiement des frais par les parents. Dans le nombre de propositions, le président de la Lizadeel a notamment recommandé d'affecter à la prime des enseignants les montants votés et non payés, qui tombent souvent en annulation suite aux dépenses contraignantes.

Lucien Dianzenza

TOURNOI DE FOOTBALL

V.Club domine FC MK et Mounana soumet Cara en clôture

La dernière journée du tournoi a été marquée par la victoire de V.Club sur FC MK par deux buts à zéro, alors que Mounana du Gabon a eu raison de Cara de Brazzaville par deux buts à un.

Le tournoi international de football organisé par l'AS V.Club s'est clôturé le 20 janvier au stade Tata Raphaël de la Kethule de Kinshasa. Et en troisième et dernière journée de cette rencontre quadrangulaire qui a réuni deux clubs de Kinshasa, un du Congo Brazzaville et un autre du Gabon, l'AS V.Club s'est imposé face au FC MK sur la marque de deux buts à zéro.

Pour ce dernier match du tournoi, l'entraîneur adjoint de V.Club, Zico

Phuaty, Chico Atangana, Ngudikama Emmanuel (remplacé par Abdoul Aziz Djelbeogo à la 62e minute), Yves Magola Mapanda (capitaine), Kazadi Kasengu (remplacé par Ekole à la 74e minute), Mbala Ndombe (remplacé par Taggy Etekiama Agiti à la 53e minute) et Jérémie Basilua Makola.

Les Dauphins Noirs de la capitale ont ouvert la marque à la 22e minute, le défenseur Kapay du FC MK a mal négocié une tête plongeante de l'attaquant Mbala Ndombe de V.Club, marquant ainsi contre son camp. Le deuxième but de V.Club a été l'œuvre de Kazadi Kasengu à la 65e minute sur une passe du Burkinabé Abdoul Djelbeogo.

tandis que FC MK tuteuré par l'homme d'affaires Max Mokey Nzangi fera face à l'équipe de Al Ahly Atbara du Soudan à pour ses premiers pas en compétition africaine. Dans l'autre match de ce tournoi international de football, le CF Mounana du Gabon a battu Renaissance Aiglon Cara du Congo Brazzaville par deux buts à un. Le Congolais de la RDC Robert Nsimba Mukanu a ouvert la marque pour le club gabonais à la 30e minute. Yembi Kisaku a égalisé pour Renaissance Aiglon Cara à la 57e minute de la partie. La formation de Mounana plus volontaire a arraché la victoire par le biais d'Henri Mve Mintsa à la 64e minute



V.Club de Kinshasa saison 2013-2014

Kiadvila, a titularisé le gardien de but Landu Makiese. Dans le champ, on a retrouvé Mabele Bawaka (ancien de Mazembe), Lomanisa Mutambala, Makwekwe Kupa, Landu

Notons que les deux clubs de la capitale de la RDC préparent leur entrée en Coupes africaines interclubs. V.Club affronte Kano Pillars au tour préliminaire de la Ligue des cham-

de jeu. Ces deux clubs affûtent également leurs armes pour des futures échéances nationales et internationales importantes.

Martin Enyimo

MUSIQUE

Papa Wemba à Paris pour finaliser l'opus « Maître d'école »

L'artiste avait suspendu la poursuite des travaux en studio suite au décès de son mentor Tabu Ley.

Papa Wemba se trouve déjà à l'étape de la réalisation des clips de cette nouvelle œuvre musicale. Le premier clip qui a été lancé est celui de la chanson « Rendez-vous ». Sa sortie avait été reportée afin de permettre à Papa Wemba de rendre hommage à Pascal Tabu Ley.

Pour rappel, « Maître d'école » sera sur le marché du disque le 26 février, jour du trente-septième anniversaire du groupe Viva la musica. Le nouvel album de Papa Wemba, apprend-on, comporte huit chansons de style world, notamment « Ndjamenia », « Ma Rosa », « I need you love » et treize chansons de style rumba parmi lesquels « Chasse à l'homme » en duo avec JB Mpiiana, « Pool de la mort », « Triple option », « L'homme de Sandtown (H2O) », « Na ndimi », « Valeur ya muasi », « Nostalgie », « Kaporal » et « 4 minutes 29 secondes d'adoration ». Les trois premiers clips de cet album ont été tournés à Paris, notamment la chanson « Rendez-vous ». À Kinshasa, Papa Wemba va également tourner les clips des chansons enregistrées en featuring avec Jos-



Papa Wemba dans la dernière phase des travaux en studio

sart Nyoka Longo, le leader du groupe Zaiko Langa Langa et la chanteuse Barbara Kanam. Par ailleurs, Papa Wemba poursuit ses productions scéniques en RDC et à l'étranger. Ainsi, il sera en concert le 31 janvier à Conakry en Guinée, le 7 février à Brazzaville au Congo, le 14 février au Salon Congo de Kinshasa-RDC, le 15 février à l'hôtel du Fleuve à Lubumbashi. C'est depuis le début de l'année 2013 que Papa Wemba avait entamé les travaux d'enregistrement de ce nouvel album dont la sortie était initialement prévue pour le mois de Juillet dernier, avant d'être reportée à décembre et enfin en février.

Patrick Kianimi

LIVRES

La perspective africaine de la croissance économique selon Alexandre Nshue Mbo Mokime

En cinq chapitres, le Project manager du Centre congolais allemand de microfinance s'est fait fort d'exposer son sujet de manière progressive tenant compte du développement de la pensée économique au fil des années.

De parution bien récente, Croissance économique, Une perspective africaine, est un ouvrage d'un assez gros volume, il comporte 496 pages. La nouvelle parution de l'Harmattan offre aux lecteurs une présentation des principales théories explicatives de la croissance économique. Alexandre Nshue l'a fait, comme il sera possible de le découvrir à la lecture, « dans un langage simple » et les a mis en relief « se rapportant à l'expérience africaine » tel que le laisse pressentir l'intitulé. La rédaction du livre, fait savoir l'éditeur, « a été commandée par le souci d'établir des rapprochements entre les analyses théoriques et les données réelles, et de nourrir la réflexion sur les politiques économiques et stratégies de développement à mettre en œuvre par les pays africains ». C'est bien là, en effet, renchérit-il, que réside « l'une de ses forces et particularités ».

Professeur de macroéconomie et microéconomie à l'université protestante au Congo, l'auteur a fait en sorte que chacun des cinq chapitres de son livre « comporte des données réelles » qui ont l'avantage



Alexandre NSHUE Mbo Mokime

CROISSANCE ÉCONOMIQUE
Une perspective africaine

La couverture de Croissance économique, Une perspective africaine

d'être « relativement récentes ». Tiennent à chaque fois lieu de conclusion un résumé et des questions de compréhension suivies d'exercices.

Croissance économique, Une perspective africaine est d'abord destiné aux étudiants en sciences économiques et gestion du niveau de licence et de maîtrise. Il n'en reste pas moins que la plume d'Alexan-

dre Nshue dont le style est agréable à la lecture le rend accessible à « toutes les personnes désireuses d'acquiescer des connaissances solides en analyse de la croissance économique et des questions de développement ». Ce, évidemment en gardant un « regard particulier sur les préoccupations du continent africain ».

N.M.

HOMMAGE À BLAISE SAKILA

La Célébration Gospel reportée au 9 février

Initialement prévu pour le 26 janvier, le concert qui devrait honorer la mémoire du chantre et relancer sur la scène publique l'orchestre La Rosée de l'Hermon, deux ans après sa disparition, est renvoyé dans deux semaines suite à des problèmes d'ordre logistique.

À côté des questions logistiques présentées comme la raison majeure du report, Les Dépêches de Brazzaville tiennent de Papin Ngandu que trois autres causes l'ont motivé. En premier, le chef d'orchestre de La Rosée de l'Hermon a évoqué le souhait manifesté par d'autres chantres de prendre part à la manifestation. C'est donc aussi notamment pour accéder à la demande de la fille aînée du défunt et de Maman Doudou Djunga de s'associer à l'évènement qu'il a été renvoyé au 9 février. Par ailleurs, cela donne également le temps aux organisateurs de prendre langue avec la famille du feu pasteur Blaise Sakila pour des accords de principe et permet une organisation meilleure à la faveur du soutien à présent disponible du sponsor sollicité à cet effet. Dieudonné Samaki et Willy TShi-



La nouvelle affiche du concert Célébration Gospel

manga sont cités comme « producteurs exécutifs » de Célébration Gospel. Hormis la date, le lieu et l'heure, le droit d'entrée au concert reste inchangé. Il se tiendra donc toujours au Roméo Golf, cadre indiqué précédemment, à 16 heures et, pour y accéder, il suffira alors de payer son billet à 5 000 FC. Voulu

par les organisateurs un évènement mémorable et préparé comme tel par La Rosée de l'Hermon, le concert en hommage à Blaise Sakila devrait en marquer plus d'un. D'où la série de répétitions organisées au Centre évangélique Torrent de vie à Kintambo, une des extensions de l'Église La Borne.

La Rosée de l'Hermon est d'autant plus impliquée dans l'organisation que le concert entend s'appuyer sur son savoir-faire. Du reste, a confié aux Dépêches de Brazzaville Papin Ngandu, l'évènement devrait participer à l'élan de relance de l'orchestre. Mieux, le groupe musical chrétien pense mettre à profit cette

occasion pour regagner le devant de la scène. Ce, pour répondre au vœu exprimé par plusieurs chrétiens et mélomanes tout court toujours désireux de consommer la musique inspirante de Blaise Sakila. Aussi, la poursuite de cette œuvre à vocation évangélique qui va s'appuyer sur l'interprétation du répertoire assez fourni de l'illustre disparu, a-t-il soutenu, servira également à sa famille. C'est dire que les trois orphelins laissés par l'interprète de Pardon y trouveront assurément leur part. Chargé de la coordination de La Rosée de l'Hermon au niveau artistique du vivant de son responsable et jusqu'à sa mort, Papin Ngandu a indiqué qu'il est ainsi prévu d'accorder « un soutien financier aux trois enfants » du défunt. Déjà, la vente de la version finale des deux nouveaux albums Souvenirs et Espoir, les derniers enregistrés peu avant son décès devrait leur être profitable. Les œuvres sont produites par Dieudonné Samaki, l'un des producteurs exécutifs de Célébration Gospel. Les CD réalisés en Afrique du Sud seront vendus le jour du concert.

Nioni Masela

CHAN 2014

La RDC et le Ghana en quarts de finale

Le contexte et les données n'étant plus les mêmes, il y a lieu de s'attendre à une belle partie de football. Que le meilleur l'emporte.

Les Léopards de la RDC retrouveront en quarts de finale de la troisième édition du Chan qui se tient en Afrique du Sud, les Blacks Stars du Ghana. Un match de tous les enjeux pour les deux finalistes de 2009 qui, visiblement, ambitionnent le sacre. Pour le Ghana, il s'agit de se venger de l'opprobre de la première édition. Pourtant favoris, les Ghanéens ont buté en finale au stade Houphouët-Boigny à une équipe de la RDC déterminée à lui barrer la route. Résultat du match : deux buts à zéro. Les Black Stars qui étaient nettement supérieurs aux Léopards qu'ils ont battus par trois buts à un en phase de poule ont été désillusionnés en finale devant leurs autorités politico-administratives ayant effectué le déplacement d'Abidjan.

Pour les Blacks stars, il s'agit de se venger de l'humiliation d'il y a cinq ans. Pour ce faire, toutes les batteries sont mises en marche pour venir à bout de leurs bourreaux d'hier. Les choses ne seront donc pas faciles pour le sélectionneur

Maxwell Konadu qui, nonobstant les qualités individuelles et collectives de ses joueurs, aura fort à faire face un Muntubile Santos en pleine confiance après la dernière sortie payante de son équipe.

Compté parmi les grands favoris du tournoi, le Ghana, faut-il le dire, n'a pas encore donné la pleine mesure de ce qu'il dispose comme atouts malgré le parcours sans faute réalisé en phase de poule. En effet, après avoir remporté leur premier match face au Congo-Brazzaville (1-0) et arraché une égalité face aux Libyens (1-1), ils ont terminé la phase de poules en battant l'Éthiopie (1-0) mardi dans le cadre de la troisième journée. C'est dire que l'équipe ghanéenne est jouable lorsqu'on considère les scores étriés négociés dans des parties disputées où la supériorité des Blacks Stars est sujette à caution à l'image du match contre le Congo. N'eût été le contre favorable que l'attaquant ghanéen avait bénéficié après une collusion avec un défenseur congolais lequel a occasionné l'unique but de la partie, peut-être que le sort des Diables rouges allait être tout autre. Mais hélas ! La



Une phase de jeu pendant le match RDC - Mauritanie

dame chance était ce jour-là du côté des Ghanéens qui avaient peine pour asseoir leur jeu. L'on ose croire qu'en fonction du prochain adversaire qu'est la RDC, les Blacks Stars pourront afficher une autre physionomie d'autant plus qu'ils auront à faire à une équipe pas toujours constante dans son dispositif.

Une ossature changeant

En trois sorties, la RDC a aligné des ossatures différentes avec, à la clé, des modifications en fonction des besoins. Les léopards se sont, au fil des matchs, adaptés à la compétition en montant en puis-

sance sur fond des réglages dictés par les enjeux. L'équipe type n'a jamais existé dans l'effectif changeant des Léopards depuis la nuit des temps. C'est cela leur talon d'Achille. Des joueurs tels que Jean-Marc Makusu Mundele ayant occupé le banc lors de deux premières rencontres a été préféré à Emomo lors du match contre le Burundi. Luvumbu Héritier classé contre le Gabon n'a jamais plus revu le terrain. Ebunga Simbi, le latéral gauche de l'AS V.Club, préféré à Bangala, s'est retrouvé comme milieu défensif contre le Burundi et ailier gauche face au

Gabon. Ilonga Saddam présent lors de deux premières rencontres a été cloué au banc lors du dernier match. Il en est de même pour le milieu offensif Lusadidu aligné au gré des humeurs du coach alors qu'il est en pleine possession de ses moyens. Muntubile Santos, qui n'a pas disputé des matchs de préparation dignes de ce nom, a choisi de tourner son effectif jusqu'à avoir l'ossature définitive. Dieu merci, la stratégie paye et tend à compliquer les adversaires. Seule la défense paraît être le compartiment le plus stable avec le quart Kasusula-Kimuaki-Ugenda-Kulukuta. La constance se dégage également dans le dispositif technique appliqué, le fameux 4-3-3 qu'affectionne le coach de la RDC.

Quelle équipe alignera alors Santos Muntubile face au Ghana ? Dieu seul sait. Entre les deux sélections, c'est une vieille histoire comme en témoigne le sacre des Léopards en 1968 face aux Blacks stars à Addis-Abeba en Éthiopie. La chance va-t-elle encore sourire aux Léopards qui passent pour les bourreaux des Blacks Stars ?

Alain Diasso

CHAN 2014

La CAF va distribuer 3,2 millions USD aux seize pays

La troisième édition du Championnat d'Afrique des Nations de football, débutée le 11 janvier, s'achèvera le 1er février en Afrique du Sud. Et la Confédération africaine de football (CAF) a dévoilé les montants des primes que les équipes vont empocher au terme de la compétition.

Chacune des seize équipes ayant pris part à la compétition recevra une prime en fonction de ses résultats au cours de la compétition, suivant une grille de répartition claire et lisible qui a été rendue publique par la CAF, le 21 janvier, à Cape Town, en Afrique du Sud.

Aussi, apprend-on, le vainqueur de la compétition s'en tirera avec 750 mille dollars américains après sa victoire en finale le soir du 1er février. Le finaliste malheureux recevra, quant à lui, la somme de 400 mille dollars américains. L'équipe qui finira troisième aura droit à 250 mille dollars américains, ainsi que celle se positionnera à la quatrième place du tournoi. Chaque sélection éliminée en quarts de finale se contentera de 175 mille dollars américains. Et les équipes qui ont terminé troisième de leurs groupes respectifs repartent d'Afrique du Sud avec 125 mille dollars américains chacune. Chaque sélection classée quatrième de son groupe se retrouvera avec 100 mille dollars américains. C'est donc un total de 3,2 millions de dollars US qui vont être répartis aux seize pays participants à cette troisième édition du Chan en terre sud-africaine. Qualifiée en quarts de finale de ce tournoi continental de football, la RDC se retrouve déjà dans la fourchette de 175 mille dollars américains si elle ne passe pas le cap du Ghana. L'on rappelle que l'idée du Chan a été lancée en 2007 par le président de la CAF, Issa Hayatou. La première édition a eu lieu en Côte d'Ivoire, en 2009, remportée par la RDC; et la deuxième édition organisée au Soudan, en 2011, a été gagnée par la Tunisie.



Trophée du Chan 2014

Martin Enyimo

FOLKLORE

Nangoya plaît toujours autant au public

À son dernier passage au Centre Wallonie-Bruxelles (CWB) la soirée du 22 janvier, le spectacle du Ballet Arumbaya a semblé laisser l'assistance dont il a reçu un bel accueil sur sa soif.

Nangoya, le fameux spectacle qui a servi à remettre sous les feux des projecteurs le ballet de la commune de Kalamu fait toujours de l'effet. En dépit des nombreuses programmations dont il a été l'objet au CWB, près d'une dizaine, il accroche toujours le public. Difficile de rester de marbre face à la vitalité des huit jeunes danseurs, quatre couples bien assortis, au visage joyeux et à la voix limpide. C'est dire que Nangoya ou la Renaissance en français, ce nom voulu prémonitoire, a fonctionné.

De tous les tableaux présentés à la soirée, près de dix, il en est qui ont créé une sorte de liesse contagieuse. C'est le cas de le dire avec Lolo nye, la chanson des guerriers qui a été bien reçue dès l'entrée sur scène des danseurs. Lances à la main et presque bondissants au son des instruments, les quatre jeunes gens s'exprimaient avec beaucoup de virilité. L'ardeur au travail ne pouvait être mieux présentée que par ce tableau où les mouvements donnaient du relief aux torsos nus et à leurs costumes spécifiques avec pour élément central des culottes rouges de lutteur traditionnel communément appelés « lingwanda ».

Les danseuses dont la grâce pouvait être comparée aux gambadées des antilopes roulaient avec aisance leurs épaules, particularité des danses du peuple sengele dont la culture est mise en avant dans Nangoya. Changées presque à chaque apparition sur



Un extrait de Nangoya, spectacle offert par seize artistes

scène, les tenues des jeunes filles dont la gracilité rajoutait à la beauté des mouvements d'autant plus sublimés par des soutiens-gorges perlés assortis à des mini-pagnes noués autour des reins. En habile chorégraphe, Wedou Wetungani, assisté par Eddy Mboyo, était parvenu à glisser « quelques mouvements mboma », peuple voisin aux Sengele. Directeur artistique de Nangoya, Wedou a poussé son adresse jusqu'à insérer subtilement de la rumba dans un extrait. De la sorte, a-t-il confié aux Dépêches de Brazzaville, « j'ai voulu montrer que la rumba trouve sa place même dans la musique traditionnelle ».

Onze instruments traditionnels

Les instruments, six tambours, le longombi, les deux ngongi, le mokwasa mis à contribution pour scander les pas produisaient des sons agréables. Joués tous ensemble à la fois ou en alternance, ils rajoutaient la touche particulière à la musique atypique. L'intermède offert en milieu de spectacle

par Antoine Nkumi Ndamu, le doyen du ballet, son longombi à la main, une sorte de guitare traditionnelle apparentée à la sanza, était apprécié à sa juste valeur. Le président attitré d'Arumbaya, Mandola Ebengo, s'est réjoui de l'accueil réservé à sa prestation. Jouant lui-même d'un instrument banal à première vue, il avait l'œil sur tout. Un bout de bois qu'il frottait énergiquement avec un bâton donnait un son régulier, un complément non sans importance au reste de l'attirail instrumental. Et de nous signifier son ravissement à la fin du spectacle : « Je suis fier de l'encadrement que j'assume aux jeunes. J'avais pour défi de les emmener à connaître leur culture d'origine et à s'y ressourcer au lieu de s'attacher aux cultures d'emprunts comme le rap à l'occidentale. Je leur ai proposé de chanter dans les langues locales au lieu de rester uniquement branchés sur les musiques importées et ils y parviennent. Là est ma joie ».

Nioni Masela

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Une délégation de la Cosmetic Valley de France attendue à Pointe-Noire

La mission conduite par Jean Luc Ansel, directeur général de la Cosmetic Valley, va séjourner du 27 janvier au 2 février dans la ville océane où sont prévues des rencontres avec des chercheurs, industriels, praticiens et autres intervenants dans la filière

cosmétique.

Au cours de cette mission, dont le but est de favoriser le développement de la filière cosmétique à partir du potentiel de la cosmétopée congolaise, Cosmetic Valley va signer un partenariat avec la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture

et des métiers de Pointe-Noire. L'accord vise la sauvegarde de la biodiversité, les savoirs et savoir-faire traditionnels en procédant à un recensement au Congo des plantes ayant des allégations cosmétiques. Le développement des activités économiques locales, basées sur l'utilisation tra-

ditionnelle en cosmétique des plantes du Congo, soit sur la recherche de principes actifs issus des plantes préalablement sélectionnées à partir du recensement, est l'autre objectif de ce partenariat gagnant-gagnant.

Plusieurs autres activités sont prévues dans le cadre de cette mission telles la visite des universités et centres locaux de recherche ou la visite des entreprises du secteur cosmétique. Toutes ces activités programmées intègrent la dynamique de la promotion de l'économie verte, dont la gestion durable des ressources du Congo et l'accès aux ressources génétiques ainsi que le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation relative à la convention sur la diversité biologique, en sont les principaux chevaux de bataille.

En outre, ces activités qui vont mobiliser des acteurs impliqués dans le domaine de la cosmétopée, vont permettre la recherche des domaines de partenariat entre les instituts supérieurs du Congo et la Cosmetic Valley. La mission va aussi faciliter les contacts préliminaires aux éventuels responsables susceptibles d'enquêter sur la cosmétopée à être des réfé-

rents vis-à-vis de la Cosmetic Valley.

L'agenda prévoit aussi des entretiens à Brazzaville avec les ministres de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, de l'Économie forestière et du Développement durable ainsi qu'avec les responsables du Programme national d'afforestation et de reboisement (Pronar) et ceux du Projet Sud Expert Plantes.

Cosmetic Valley en quelques mots...

La Cosmetic Valley est le premier Centre de ressources mondial de parfumerie-cosmétique en matière de savoir-faire, de recherche et de formation. Partenaire du projet Sud Expert Plantes dans le domaine de la Cosmétopée, la Cosmetic Valley - ou pôle cosmétique sciences de la beauté et du bien-être - est une technopole, le plus important pôle de compétitivité nationale spécialisé dans la production des biens de consommation de la filière des parfums et cosmétiques en France. Créé en 1994, il est principalement situé dans les départements de l'Eure-et-Loir et du Loiret mais s'étend également jusqu'aux départements voisins.

Hervé Brice Mampouya



Le Congo riche de sa biodiversité. Crédit photo "Adiac"

MUSIQUE

Le Fima à la rencontre des musiciens de RDC

Le directeur de la maison MB Productions, également promoteur du Festival international des musiques et des arts (Fima), Médard Mbongo, s'est rendu du 18 au 19 janvier en République démocratique du Congo (RDC) pour y rencontrer des musiciens.

n'ont pas pu rencontrer Werrason, qui se trouve actuellement en Europe.

Pendant son séjour, le promoteur du Fima a été reçu à la Radio-Télévision nationale congolaise (RTNC2). Il a aussi tenu une conférence de presse au cours de laquelle il a donné le but de son



Les promoteur du Fima sur un plateau de télévision à Kinshasa

Le Fima va se tenir du 1^{er} au 5 mars prochain et, pour Médard Mbongo, c'est une question de jours. C'est la raison pour laquelle il s'est rendu à Kinshasa pour rencontrer et inviter les musiciens de cette ville à prendre part à ce grand rendez-vous musical.

Plusieurs musiciens ont pu confirmer leur présence au Fima après un tête-à-tête avec lui. Marie Mismamou et Blaise Boula ont été joints par téléphone. Mais Médard Mbongo et son staff technique

festival. Le Fima, dit-il, « vise la découverte des talents, le brassage des cultures, la promotion de la culture à travers la musique et le théâtre, le renforcement des liens entre les artistes et les mélomanes ». Célébrée sur le thème « les artistes combattent la vie chère », la deuxième édition du Fima aura une particularité : la promotion des artistes locaux et des groupes de théâtre, la découverte du Kouilou profond.

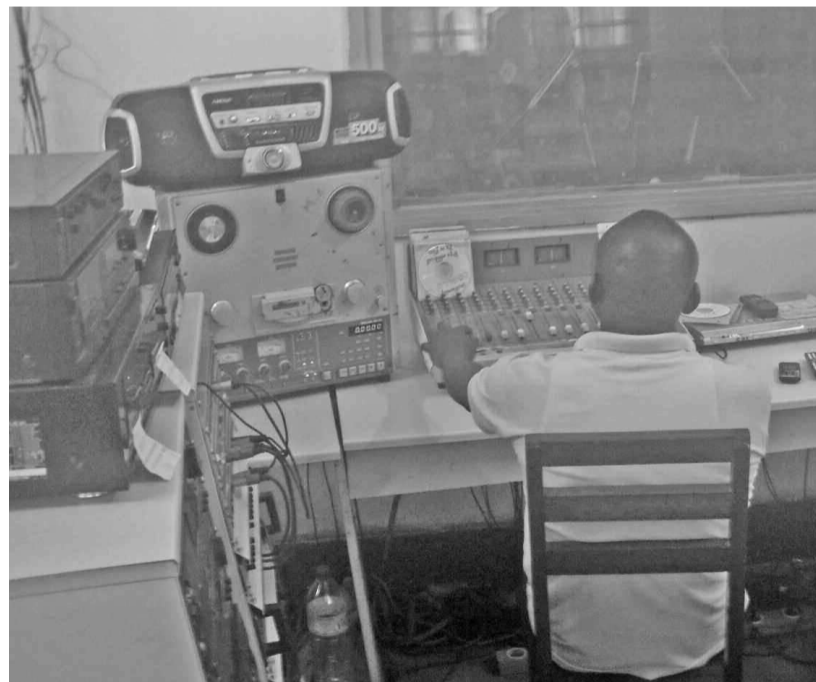
Prosper Mabonzo

MÉDIAS

Radio Congo Pointe-Noire à nouveau captée dans la ville

Après l'interruption des programmes de Radio Congo Pointe-Noire, suite à une panne technique survenue le 2 décembre sur l'émetteur de diffusion, le signal a enfin été rétabli le 23 janvier après des travaux entrepris à la Télédiffusion du Congo.

Pendant près de deux mois, les auditeurs de la ville océane et de sa périphérie ont perdu le signal de Radio Pointe-Noire, dont les programmes ont été interrompus à la suite d'une panne technique. Celle-ci a contraint les agents de la radio à un repos forcé de deux mois. Les nombreuses démarches pour sensibiliser les autorités de la ville afin qu'elles trouvent une solution au problème de Radio Pointe-Noire, se sont avérées infructueuses. L'Intersyndicale Fétrasseic et la CSTC ont même convoqué des réunions pour dénoncer l'indifférence des pouvoirs publics vis-à-vis des difficultés que rencontre la structure de l'État abandonnée à son triste sort. Des cris de détresse ont enfin eu un écho favorable puisque la panne vient d'être réparée. La chaîne départementale de ra-



La cabine technique de Radio Congo Pointe-Noire Crédit photo "Adiac"

diodiffusion peut à nouveau émettre dans la capitale économique pour le bonheur de ses nombreux auditeurs.

Certes, la panne de l'émetteur a été réparée mais les problèmes de la chaîne nationale de radio-diffusion demeurent.

La vétusté des locaux et du matériel de travail, le manque de moyens roulants et d'un groupe électrogène sont quelques-uns des problèmes récurrents auxquels sont confrontés quotidiennement les agents.

Des difficultés, à l'origine des

arrêts momentanés des programmes de Radio Pointe-Noire, qui aujourd'hui ne vit que grâce à la dextérité et à l'héroïsme de ses agents qui travaillent dans des conditions peu évidentes.

Après la reprise de la radio ce 23 janvier, une phase expérimentale des programmes accompagnée de variétés musicales et entrecoupée de communiqués officiels, a été lancée en attendant la reprise effective des programmes, lundi 27 janvier en matinée.

H.B.M.

DOLISIE/NIARI

200 enfants réunis pour des opérations chirurgicales des pieds bots

Les 3e et 4e campagnes de soins chirurgicaux des enfants ayant des malformations au niveau du système locomoteur ont été lancées le 22 janvier par Marie Céline Tchissambou Bayonne, directrice du cabinet de la ministre des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité.

Au total près de 200 enfants venant de tous les départements du pays, sauf de la Likouala, seront opérés gratuitement. Cette campagne s'étalera sur un mois.

Georges Biokabakana, directeur de la réadaptation, fait le bilan des deux premières éditions, tout en évoquant certains aspects de cette édition couplée. « Pour la première édition, nous avons opéré 42 enfants et pour la deuxième, nous en avons opéré 72. Donc je pense que les populations adhèrent bien à ce projet puisque les effectifs sont en augmentation. Et pour cette édition-ci, nous aurons à opérer plus d'une centaine d'enfants. Cette adhésion s'explique du fait qu'avant, cette pathologie du pied bot n'était pas prise en charge de cette façon », a déclaré Georges Biokabakana. « Aujourd'hui, elle intègre à la fois le système de santé et le système social. Et la tranche d'âge à opérer est comprise entre 0 et 16 ans. Concernant le suivi des enfants qui ont été opérés lors des premières éditions, nous avons pu mettre en place trois composantes d'évaluation, la composante médicale, la composante kinésithérapie et la composante appareillage. Après avoir constaté quelques faiblesses dans la composante appareillage, nous sommes en train de les régler », a poursuivi l'orateur. Concernant la kinésithérapie, une session de formation s'est tenue pour que ce volet puisse répondre aux exigences voulues par le projet. Car le projet n'est pas seulement l'intervention chirurgicale, c'est aussi l'appareil-



Des enfants aux pieds bots accompagnés de leurs parents les deux premiers jours à l'hôpital général de Dolisie.

lage, la kiné. Pour terminer, Georges Biokabakana a loué « l'apport considérable » de tous les partenaires qui aident l'État congolais dans ce projet, à savoir Chevron, Eni-Congo, l'ONG Pied sur l'Égalité, et bien d'autres.

Qu'est-ce qu'un pied bot ?

C'est la déformation la plus courante des os et des articulations chez les nouveaux-nés. Il est présent environ chez un nouveau-né sur 1.000, deux fois plus fréquent chez les garçons que chez les filles. La cause du pied n'est pas réellement connue, mais il est probable qu'il s'agisse d'un problème génétique plutôt qu'à autre chose. Une explication qui devrait rassurer les parents inquiets car les possibilités d'avoir un deuxième enfant avec un pied bot sont de 1 sur 30. Par ailleurs, les

parents d'un enfant normal né avec un pied bot, peuvent être rassurés sur le fait que leur enfant, s'il est traité par une personne qualifiée dans ce domaine, aura un pied d'apparence normale avec une très bonne fonction. Car un pied bot bien traité n'entraîne aucun handicap et la personne est totalement capable d'avoir une vie active normale. Après la correction complète du pied bot, les consultations seront programmées tous les 3-4 mois pendant 2 ans, puis moins fréquemment. Le médecin décidera de la durée du port de l'attelle en fonction de la sévérité du pied bot et de la tendance à la récurrence de la déformation. Des consultations annuelles seront programmées pendant 8 à 10 ans pour rechercher d'éventuelles récurrences tardives. Si la déformation récidive au cours des 2-

3 premières années, on peut reprendre les manipulations et les plâtres hebdomadaires. Parfois une deuxième ténatomie du tendon d'Achille peut être nécessaire. Dans certains cas, malgré le port correct de l'attelle, une intervention mineure est nécessaire pour éviter les récurrences quand l'enfant a dépassé l'âge de 3 ans. L'opération consiste à transférer un tendon (le tibialis anterior) du bord interne du pied vers le centre du pied.

Pour la fin du traitement, dans la plupart des cas une petite intervention est nécessaire pour compléter la correction. L'arrière de la cheville est anesthésié, soit avec une crème anesthésique, soit avec une injection locale, puis le tendon d'Achille est sectionné avec un bistouri étroit. Un plâtre final est mis en place. Le tendon cic-

trise à la bonne longueur et avec une bonne solidité durant les 3 semaines que dure la dernière immobilisation. À la fin du traitement, le pied doit apparaître légèrement hyper corrigé, prenant un aspect de pied plat. Cela reviendra à la normale en quelques mois.

Notons que les deux équipes, les Congolais et les Hollandais, travaillent en parfaite harmonie pour le succès du projet. L'effectif de près de 200 enfants est multiplié par 2. En effet, chaque enfant vient avec son parent et le département de la Likouala, qui n'est pas comptabilisé lors de cette édition en raison de l'organisation qui n'avait pas permis que le matériel arrive à temps, sera en revanche pris en compte lors des prochaines éditions.

Faustin Akono

MOSSENDJO

Maurice Mbobi place l'année 2014 sous le signe de la cohésion

L'administrateur maire de la ville de Mossendjo, dans le département du Niari, l'a fait savoir à l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux avec ses collaborateurs.

Au cours d'une cérémonie qui s'est tenue le 23 janvier à l'esplanade de l'hôtel de ville de Mossendjo, en présence des membres du bureau exécutif, du secrétaire général du conseil, des maires des deux arrondissements de la ville, du commandement de la force publique, des chefs de service décentralisés et déconcentrés, des chefs de quartiers, des représentants des confessions religieuses, des responsables des ONG, associations et partis politiques, des commerçants et autres individualités, Maurice Mbobi a fait savoir : « L'année 2014 sera consacrée à la préservation de la paix conformément aux clauses du dialogue de Dolisie pour une meilleure garantie des élections locales. »

Faisant le bilan de l'exercice passé, ce dernier a loué les efforts consentis par ses services et les populations de la localité dans la réalisation de certains projets, notamment l'opération d'assainissement systématique de la ville, la remise officielle des hangars des marchés du quartier 7 et du premier module du marché central, ainsi que du redressement du versant réputé dangereux de la montagne de Boungoto à l'entrée de la ville, sans oublier l'organisation réussie du recensement administratif spécial.

Jean Jacques Koumbemba

MUSIQUE

Le groupe Racines et l'artiste Apen's sur la scène de l'IFC samedi prochain

Ils se produiront le 25 janvier dans la salle Tchicaya U'Tamsi de l'Institut français du Congo (IFC) de la ville océane.

Ces artistes se produisent dans le cadre des Scènes Découvertes, un des nouveaux projets de l'IFC destiné à la découverte des artistes congolais. Plusieurs groupes et artistes retenus aux dernières auditions organisées par l'institut en octobre dernier à Pointe-Noire et à Dolisie, se produiront cette année lors des dites scènes. Racines et Apen's sont les premiers à se produire dans le cadre de ce projet.

Composé de trois artistes, le groupe Racines est un ensemble artistique ponténégrin qui existe depuis les années 1990. Sa musique est une fusion du hip-hop aux rythmes traditionnels et aux chants populaires du pays. Absent de la scène ponténégrine depuis huit ans, Racine marque son retour en signant un premier album intitulé « Mun-



L'artiste rappeur Apen's

sinsa», un maxi single de deux titres. La sortie officielle de cet album ainsi que celui d'Apen's intitulé « Ça vient de moi et c'est pour toi » auront lieu le 25 janvier lors de la soirée Scène découverte. Ancien membre des groupes Unik Concept et Ghetto Shaolin, Apen's, de son

vrai nom Habib Ngoyi Nziele, est un adepte du rap qui débute sa carrière musicale en 2004. « Ça vient de moi et c'est pour toi » est son deuxième album après « Le gouvernement de la rue » sorti en juin 2011.

Lucie Prisca Condhet

DIABLES ROUGES

Le désaccord sur les primes du match

Pour les autorités sportives, seul le match nul qualificatif donnait droit à la prime aux joueurs et non le contraire. Or, les Diables rouges ont été écartés le 21 janvier du championnat d'Afrique des nations en concédant un décevant nul de deux buts partout à une minute de la fin du match alors qu'ils menaient 2-0.

Alors que cette élimination résonne encore dans l'esprit de tous les Congolais, le ministère des Sports et de l'Éducation physique et les joueurs ne parlent plus le même langage. Ces derniers seraient allés plus loin en faisant un sit-in pour réclamer le paiement de la prime de leur match nul de 2-2 contre la Libye, comptant pour le dernier match de poules. Avant le départ des athlètes congolais en Afrique du Sud, pour les footballeurs, et en Algérie pour les handballeurs, le ministre des Sports avait défini les modalités du paiement de la prime avec les compétiteurs. Un accord aurait été trouvé avec les footballeurs pour le paiement des primes en cas d'une victoire et d'un match nul "qualificatif" pour la suite de la compétition. Celui contre la Libye qui a d'ailleurs éliminé les Diables rouges, est selon les gestionnaires du sport, comparable à une défaite. Et il ne donne droit à aucune prime.

Les handballeuses emboîtent le



Les Diables rouges football / Photo Emmanuel Kaba

pas. Le cabinet affirme que les primes qui revenaient aux compétiteurs pour cette compétition ont été triplées par rapport à la dernière édition de la Coupe de la Cémac. Elles devraient encore être doublées en cas de qualification pour les quarts-de-finale. Outre les footballeurs, les handballeuses

« Lorsque nous mettons l'argent devant, nous risquons de ne pas atteindre nos objectifs »

ont aussi affiché un comportement similaire en Algérie lors de la 21e édition de la Coupe d'Afrique des nations de handball. Elles exi-

geaient le paiement de leur prime de qualification pour les quarts-de-finale avant d'affronter les Léopards de la République démocratique du Congo. Ici, le résultat est plus décevant, les Diables rouges dames se sont inclinées le 22 janvier 22-27, manquant leur objectif d'arracher une qualification pour

le Mondial de 2015. Les Congolaises n'ont gagné qu'un match contre la Guinée après avoir courbé l'échine respectivement

contre l'Angola et la Tunisie. Elles étaient d'office qualifiées pour les quarts-de-finale dès le début de la compétition parce que la compétition ne regroupait que huit nations. Cela revient à dire que les athlètes congolais ne fournissent plus d'efforts avant d'être récompensés. « Lorsque nous mettons l'argent devant, nous risquons de ne pas atteindre nos objectifs », a souligné le ministre des Sports et de l'Éducation physique pour qui, les bons résultats dépendent des quatre principaux opérateurs notamment les pouvoirs publics,

les fédérations, l'encadrement technique et les athlètes. Chacun est appelé à jouer sa partition car lorsqu'il y a une défaillance d'un des opérateurs, la note est fautive. En rappel, huit milliards de FCFA ont été inscrits cette année pour assurer la préparation technique des athlètes congolais toutes disciplines confondues, et 750 millions ont été inscrits au budget de cette année pour assurer la subvention des équipes de football engagées au championnat d'élite, soit 50 millions par club chaque année.

James Golden Eloué

BRIN D'HISTOIRE

Gerry-Gérard Biyela

Biyela Gérard, dit Gerry, arrive à Brazzaville à la faveur des flux et reflux des musiciens entre les deux rives du fleuve Congo. Tels des limons, ils ont bonifié la musique congolaise moderne. Gerry-Gérard est né le 24 janvier 1944 à Léopoldville (Kinshasa). Peintre-décorateur, il fait ses premières armes musicales en 1962 au sein du Jekokat (Jeunesse congolaise du Katanga) d'Édouard Katiki. En 1963, il traverse le Pool et se retrouve dans l'orchestre des fonctionnaires dénommé Festival, en qualité de soliste. C'est Taloulou Alphonse qui le découvre, en 1964, dans cet ensemble musical, lors d'un concert chez Pigalle. Ce dancing, situé au Marché Total, appartient, alors, à Nzalakanda, ancien ministre dans le gouvernement de l'abbé Fulbert Youlou. Taloulou l'emmena, quelques jours après, chez le chef Nino pour un essai. Il est recruté sur-le-champ, le 3 fé-

vrier 1964. Dès son premier concert, sa prestation est plébiscitée par les nguembos (spectateurs resquilleurs) de l'orchestre Bantous, très influents à l'époque. Gerry remplace, au poste de soliste, Passi Mermans qui en a assuré l'intermède après le départ de Papa Noël, en juillet 1963. Mermans devient mi-soliste. C'est un vrai tournant dans la musique des Bantous de la capitale.

On peut affirmer, sans risque de se tromper, que Gerry-Gérard est l'un des disciples de Tino Baroza, guitariste émérite qui, avant lui, a influencé Nico, Déchaud, Dicky ou Casino. À son tour, Gerry fascine les guitaristes des deux rives et fait office de référence tutélaire pour Pépé Fely Manuaku de Zaïko Langa Langa à Kinshasa ou Lucky Mahoungou de l'orchestre Le Peuple à Brazzaville.

Dès ses débuts dans les Bantous, Gerry imprime sa marque. Son em-

preinte est décelable dans des œuvres comme Lolaka lua boso, Antona nganda (Essous) ou Nameseni boyote (Célestin). Il donne la pleine mesure de ses talents, transfigurant artistiquement, avec des partitions incandescentes, les morceaux de Mujos qui résonnent encore dans nos oreilles : Mbanda tika tomeke ou Elie Bolingo. C'est une explosion de sonorités nouvelles et un véritable temps fort de l'évolution des Bantous de la capitale.

Dix-huit ans après, grosso modo, lors de la grande désertion des Bantous de la capitale, par Edo, Celio, Pamela, Kosmos, Théo, et Mermans, en 1972, Gerry-Gérard reste avec Essous, Nino, Pandi. Dans les chansons Celia Shantina (Tchico) et Bongo (Essous), enregistrées par les Bantous de la capitale nouvelle formule, il y déploie, à la guitare, une technique fortement inspirée par Sennen Suarez, brillantissime guitariste cubain.

En 1990, Gerry quitte les Bantous de la capitale et participe à la création de l'orchestre Bantous Monument, en compagnie de Célestin Kouka, Edo Ganga, Bemba Pamela, Alphonse Taloulou et Samba Mascott, sous la houlette de Didier Kabala et Jacques Ongotto. Après cette escapade, il retrouve les Bantous de la capitale. S'il a contribué à la gestation de chefs-d'œuvre comme Masuwa, Congo na biso, etc., sans être un grand compositeur, Gerry-Gérard laisse aux mélomanes des reliques musicales splendides : Lisie, Na gagner bango, Meno kumbi nzila, extraites d'un répertoire d'environ une douzaine de titres.

Le 23 juillet 2003, c'est la fin tragique d'une icône de la musique congolaise moderne. Gerry-Gérard Biyela décède, dans un quasi-anonymat, quelques jours avant la quatrième édition du Fespam.

Mfumu